

**IDENTIFIER LES RESSOURCES SPÉCIFIQUES ET LES PROBLÉMATIQUES MAJEURES****Description succincte et appropriée du territoire (pertinence et cohérence)**

A.	Géographie et aménagement du territoire .....	3
1.	Localisation .....	3
2.	Superficie .....	3
3.	Occupation du sol .....	4
4.	Urbanisation .....	5
5.	Le paysage du Pays de Herve et son évolution .....	7
B.	Démographie et société .....	9
1.	Age et profil de la population .....	9
2.	Revenus.....	11
3.	Petite enfance et accueil préscolaire .....	12
4.	Enseignement.....	13
5.	Santé.....	14
6.	Sports & Loisirs.....	15
C.	Logement.....	16
D.	Emploi & économie.....	20
1.	Population active .....	20
2.	Indépendants .....	20
3.	Emplois dans les petites, moyennes et grandes entreprises .....	21
4.	Postes de travail .....	21
5.	Economie sociale et secteur non-marchand .....	22
6.	Parcs d'Activités Economiques (PAE).....	23
E.	Agricultures .....	26
1.	Exploitations agricoles .....	26
2.	Surface Agricole Utilisée .....	26
3.	Taille des exploitations .....	27
4.	Cultures et productions agricoles.....	27
5.	Secteur laitier .....	28
6.	Cheptels.....	28
7.	Collectifs d'agriculteurs.....	29
8.	Industrie agro-alimentaire et producteurs locaux .....	29
9.	Foire Agricole de Battice-Herve .....	30
10.	Appellation d'Origine Protégée (AOP) 'Fromage de Herve' .....	31
F.	Tourisme et attractivité du territoire.....	32
1.	Maisons du Tourisme .....	32
2.	Plus Beaux Villages de Wallonie.....	32

3.	Offre touristique .....	32
4.	Parc paysager transfrontalier .....	33
5.	Etablissements, lits et nuitées .....	33
6.	Réseau de balades pédestres, cyclos et équestres .....	34
G.	Culture & vie associative .....	35
1.	Musée.....	35
2.	Centre culturels et autres.....	35
3.	Centres d'expression créative.....	35
4.	Bibliothèques.....	35
5.	Musique .....	36
6.	Maisons de jeunes .....	36
7.	Les jeunesses locales et la vie dans les villages.....	36
8.	Education permanente.....	36
9.	Numérisation & Digitalisation .....	37
H.	Mobilité .....	38
1.	Parc des véhicules.....	38
2.	Réseau (auto)routier .....	38
3.	Réseau SNCB.....	39
4.	Réseau TEC.....	39
5.	Réseau des modes doux.....	41
6.	Déplacements sur le territoire .....	42
7.	Plan Communal de Mobilité (PCM) ou assimilé.....	43
I.	Environnement, eau, nature et paysages.....	44
1.	Haies et arbres, et leur valorisation .....	44
2.	Arbres et haies remarquables.....	46
3.	Couloirs écologiques.....	46
4.	Animaux et biodiversité .....	48
5.	Eau de surface.....	49
6.	Eaux souterraines .....	50
7.	Inondations et impacts transfrontaliers .....	51
8.	Déchets .....	52
J.	Energie .....	54
1.	Consommation et production .....	54
2.	Plans d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAEDC) et Politique locale Energie-climat (POLLEC) .....	55

## A. Géographie et aménagement du territoire

### 1. Localisation

Appartenant à l'ensemble paysager de l'Entre-Vesdre-et-Meuse, le territoire du GAL Pays de Herve est situé au cœur de l'Euregio Meuse-Rhin, au carrefour transfrontalier Maastricht-Aachen-Heerlen-Hasselt et Liège. Longeant la frontière allemande sur la commune de Plombières et la frontière flamande sur Plombières et Aubel, s'ouvrant sur le Parc Naturel des Hautes Fagnes avec Baelen, il présente un visage singulier qui lui confère une grande ouverture et un caractère rural unique.

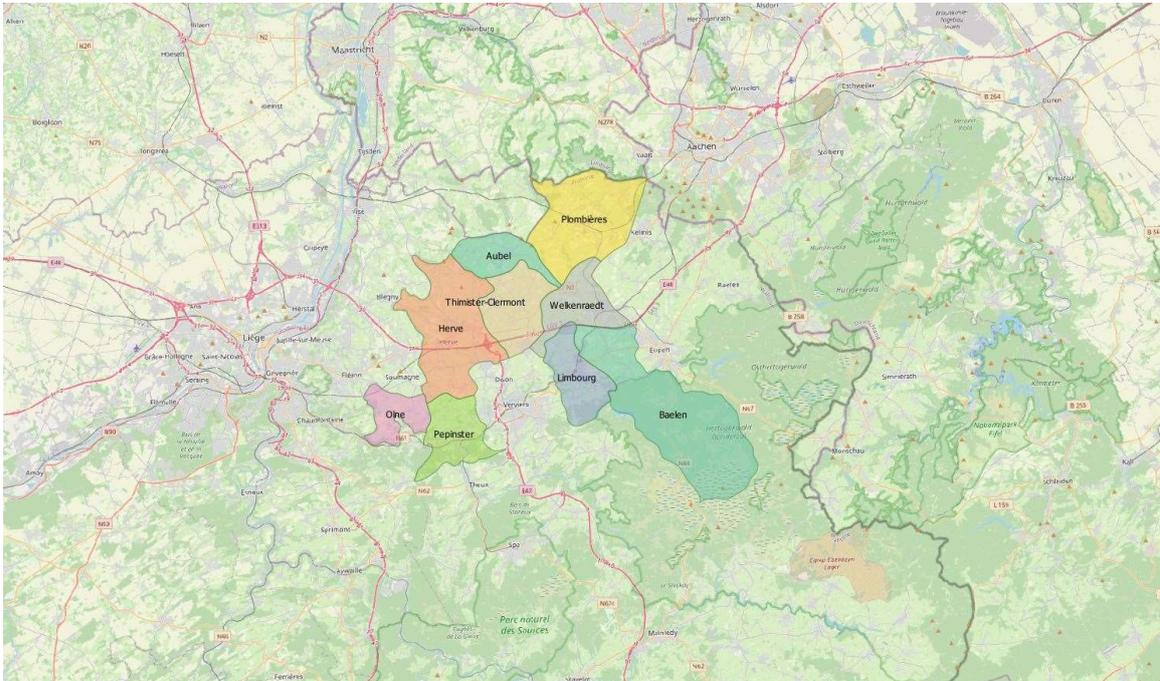
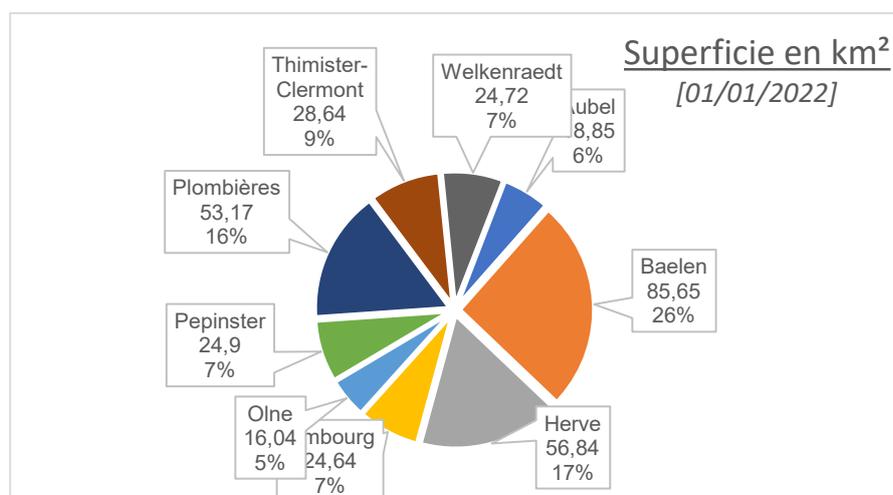


Figure 1 : Localisation du territoire du GAL Pays de Herve dans un contexte suprarégional<sup>1</sup>

### 2. Superficie

Le territoire du GAL Pays de Herve a une superficie totale de 333,45 km<sup>2</sup>, répartie comme suit parmi les 9 communes qui le composent :



<sup>1</sup> Source : Openstreetmap

Les communes sont partagées en plusieurs quartiers/villages<sup>2</sup>, chacune ayant vécu une fusion des communes en 1977, excepté Aubel et Olne. Encore aujourd'hui, cela impacte la gestion du territoire ainsi que les relations villageoises.

<b>Commune</b>	<b>Quartier/Village</b>
<b>Aubel</b>	Aubel/Saint-Jean-Sart
<b>Baelen</b>	Nereth/Baelen/Honthem-Les Forges/Overoth/Membach (71,24 km <sup>2</sup> pour ce dernier)
<b>Herve</b>	Julémont/Charneux/Bolland/Herve/Outrecour/José/Battice/Chaineux/Les Bruyères-lez-HerveXhendellesse/Grand-Rechain
<b>Limbourg</b>	Bilstain/Dolhain/Limbourg/Halloux/Goé/Hèvremont
<b>Olne</b>	Riessonsart/Saint-Hadelin/One/Hansez/Bois d'Olne
<b>Pepinster</b>	Soiron/Tribomont/Cornesse/Wegnez/Goffontaine/Tancrémont/Pepinster/Nids d'Aguesses
<b>Plombières</b>	Sippenaeken/Gemmenich/Plombières/Hombourg/Montzen-Gare/Moresnet-Chapelle/Moresnet-Village/Montzen
<b>Thimister-Clermont</b>	Froidthier/La Minerie/Clermont/Thimister/Les Plenesses + Elsaute
<b>Welkenraedt</b>	Henri-Chapelle/Hockelbach/Welkenraedt/Quatre Chemins/Lançaumont

Tableau 1: Quartiers & village par commune

### 3. Occupation du sol

La carte réalisée à l'échelle européenne est interpellante. En Allemagne et aux Pays-Bas, on y distingue des noyaux d'habitat villageois nettement circonscrits, tandis que les noyaux urbains sont fort développés. En Wallonie, les noyaux villageois sont identifiables en Hesbaye, dans le Condroz, en Ardenne. Dans le Pays de Herve, la structure est beaucoup plus complexe avec une urbanisation diffuse entre les noyaux d'habitat dispersé traditionnels.

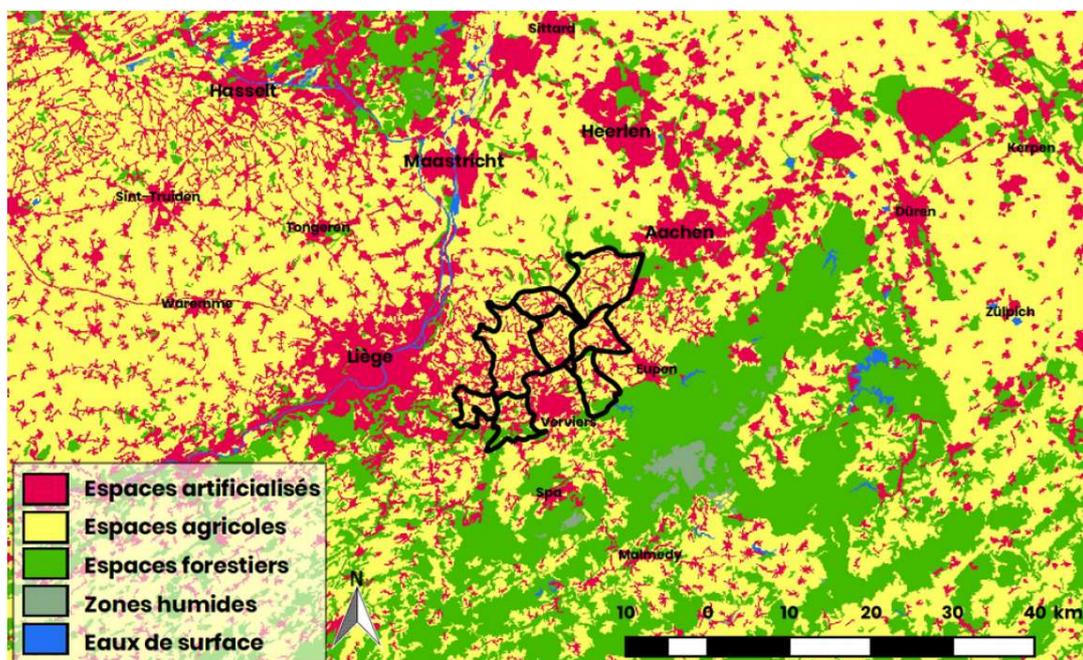


Figure 2 : Carte européenne de l'occupation du sol<sup>3</sup>

<sup>2</sup> Quartiers statistiques selon WalStat.

<sup>3</sup> Corine Land Cover, 2012

En 2022, en termes de superficie, le territoire du GAL est majoritairement occupé par des pâtures et prés (51,38%) et bois (25,45%).

Les parcelles non bâties représentent 89,76% des parcelles cadastrales, 10,24% étant des parcelles bâties. L'occupation du sol<sup>4</sup> est répartie comme suit :

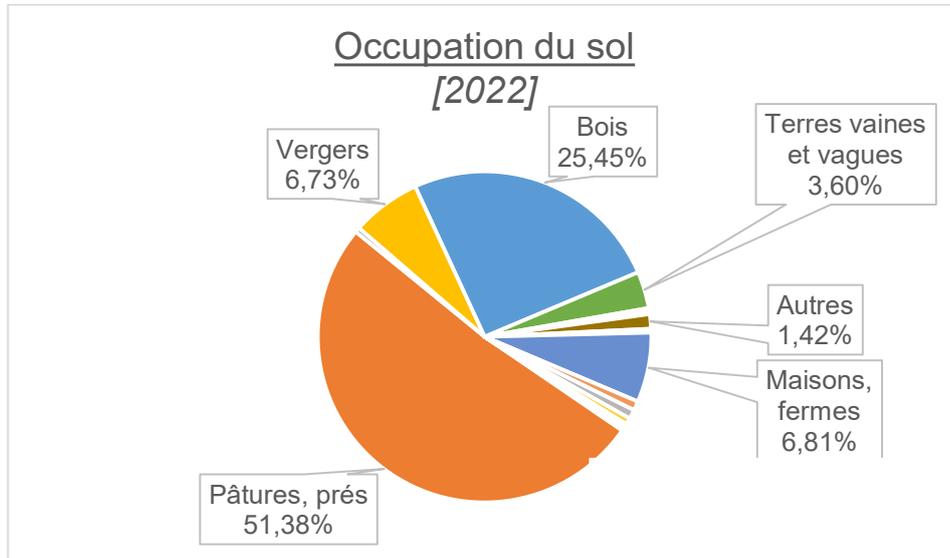


Figure 3 : Occupation du sol sur les 9 communes (2022)

En termes de dénombrement parcellaire, il y a 33.796 parcelles non-bâties et 40.585 parcelles bâties.

Cette différence démontre le caractère fragmenté du territoire.

#### 4. Urbanisation

Avec une moyenne de 321,6 m<sup>2</sup>/habitant occupé pour la **fonction résidentielle**, le territoire du GAL Pays de Herve est bien au-dessus de la moyenne wallonne (304,6) et de l'arrondissement de Verviers (301,0), et très supérieure à la moyenne de la Province de Liège (267,0). Il y a des disparités entre communes, mais globalement, cela prouve que le Pays de Herve s'urbanise de plus en plus, à une vitesse interpellante, surtout à des fins résidentielles.

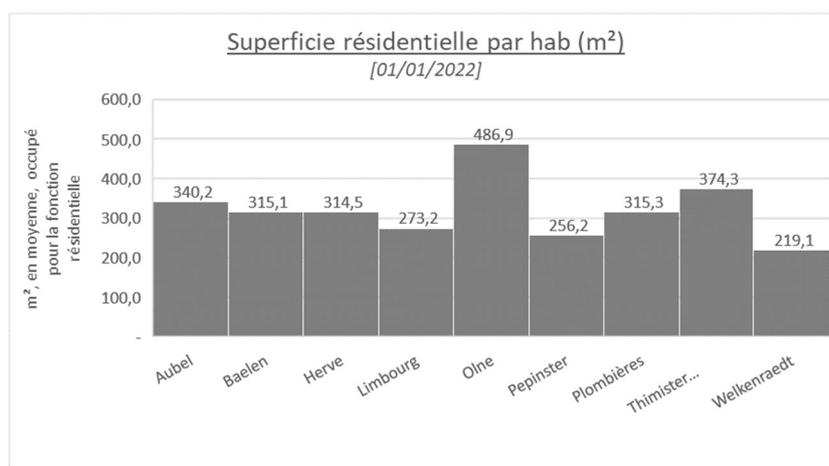


Figure 4 : Superficie résidentielle par hab. (m<sup>2</sup>, en moyenne, occupé pour la fonction résidentielle)<sup>5</sup>

<sup>4</sup> Source : Statbel, 2022. Par souci de clarté, les données ne sont pas toutes visibles sur le graphique.

<sup>5</sup> Il s'agit du rapport entre la superficie des terrains résidentiels et du nombre d'habitants. Les terrains résidentiels correspondent aux parcelles accueillant des maisons, appartements, jardins, potagers,

Le taux d'offre foncière potentielle en zone d'habitat au plan de secteur reste assez proche des moyennes wallonne, d'arrondissement et de province.

<b>Commune</b>	<b>Taux d'offre foncière potentielle en zones d'habitat au plan de secteur (2021)</b>
<b>Aubel</b>	24,6%
<b>Baelen</b>	34,1%
<b>Herve</b>	34,4%
<b>Limbourg</b>	31,0%
<b>Olné</b>	36,0%
<b>Pepinster</b>	35,0%
<b>Plombières</b>	38,6%
<b>Thimister-Clermont</b>	32,5%
<b>Welkenraedt</b>	26,1%
<i>Moyenne Wallonie</i>	<i>30,1%</i>
<i>Moyenne Arrondissement Verviers</i>	<i>39,5%</i>
<i>Moyenne Province de Liège</i>	<i>32,9%</i>

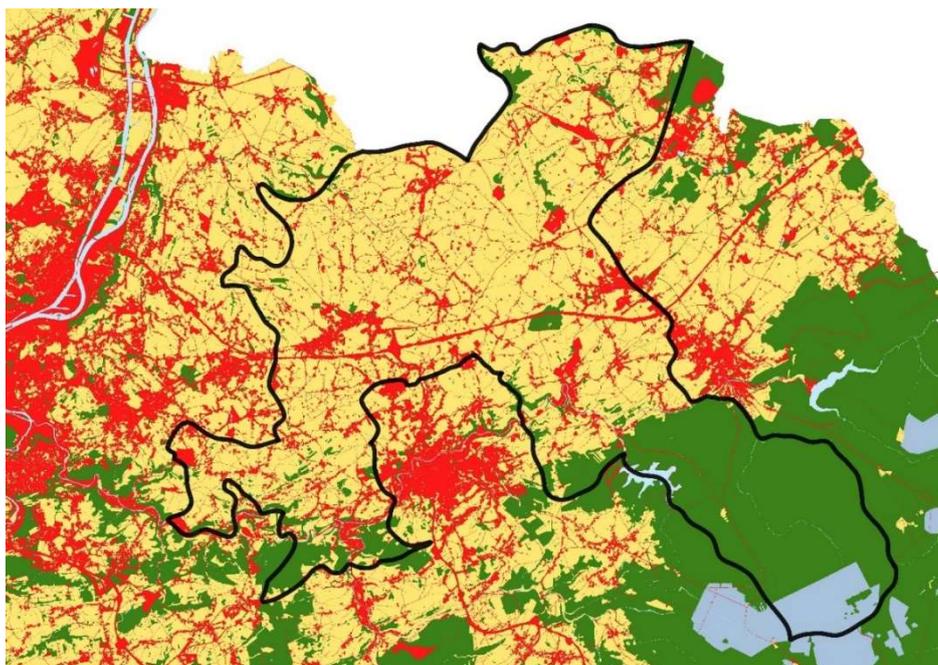


Figure 5 : Extrait du plan de secteur<sup>6</sup>

garages, cours, presbytères, châteaux... Il s'agit donc de parcelles qui accueillent les logements, mais aussi leurs annexes bâties et non bâties.

<sup>6</sup> Source : [Geoportail.wallonie.be/walonmap](http://Geoportail.wallonie.be/walonmap)

## 5. Le paysage du Pays de Herve et son évolution

Entre les cultures de Hesbaye, du Mergelland et des régions allemandes, proche du Parc Naturel des Hautes Fagnes-Eiffel, le Pays de Herve est (re)connu depuis longtemps grâce à ses paysages bocagers uniques.



Figure 6 : Le Pays de Herve, son paysage et ses voisins<sup>7</sup>

« La structure agraire de bocage, composée de prés entourés de haies vives dans lesquels les unités d'exploitation agricole sont dispersées, est emblématique de l'Entre-Vesdre-et-Meuse et, étant donné sa rareté, représente une valeur patrimoniale à l'échelle de la Wallonie »<sup>8</sup>.

Les caractéristiques traditionnelles du bocage se retrouvent particulièrement dans la cuvette centrale du Pays de Herve (bassin versant de la Berwinne entre Aubel, Thimister-Clermont et Charneux), également dénommée « L'assiette au beurre ».

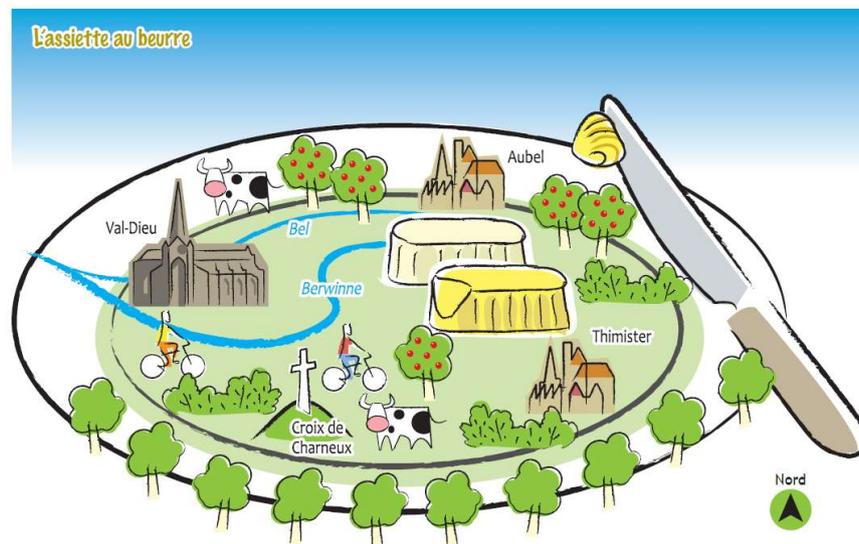


Figure 7 : L'Assiette au beurre du Pays de Herve<sup>9</sup>

<sup>7</sup> Source : « Comprendre, savourer, protéger les paysages du Pays de Herve », Maison du Tourisme Pays de Herve et GAL Pays de Herve, 2019-2020

<sup>8</sup> Source : Atlas des Paysages de Wallonie, L'Entre-Vesdre-et-Meuse, CPDT

<sup>9</sup> Source : « Comprendre, savourer, protéger les paysages du Pays de Herve », Maison du Tourisme Pays de Herve et GAL Pays de Herve, 2019-2020

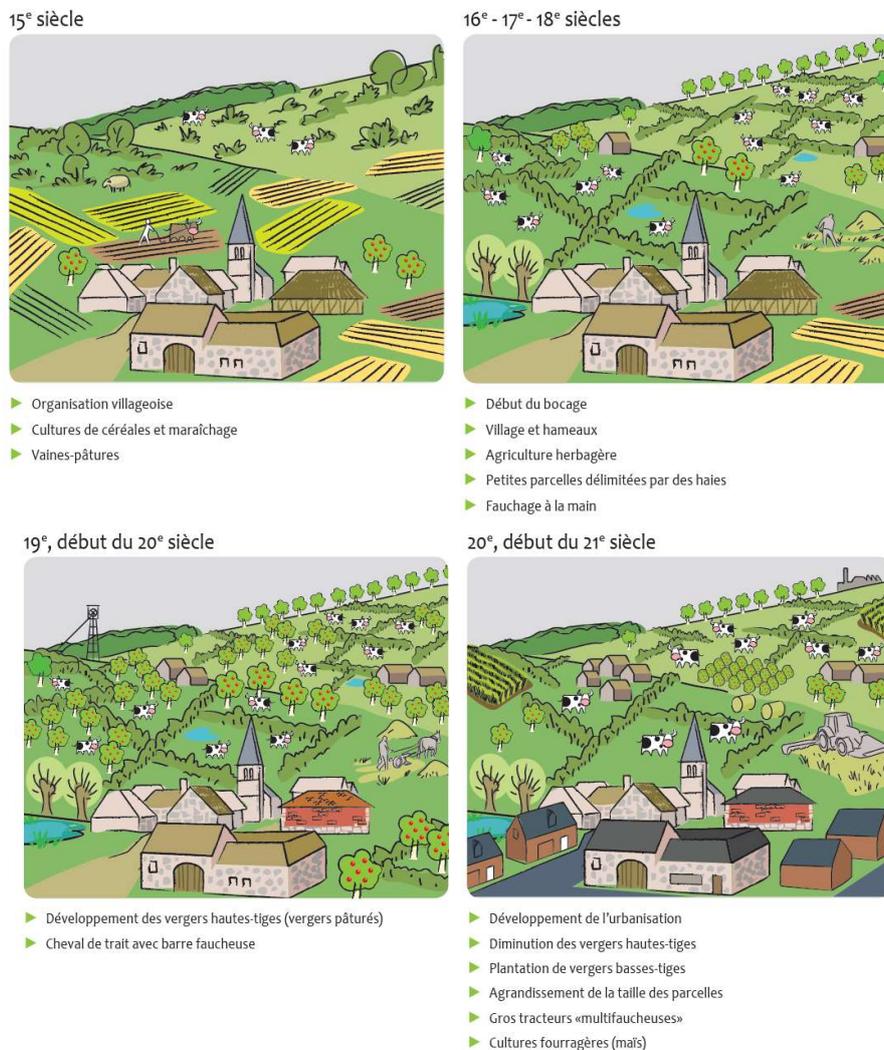
Autrefois, le Pays de Herve était occupé par des cultures, des bois et des terres ouvertes au bétail, qui correspondaient à des « vaines-pâtures » (terres non cultivées appartenant au bien commun et ouvertes au pâturage libre). L'habitat était groupé en villages.

Au 16<sup>e</sup> siècle, l'agriculture se spécialise dans l'élevage de bovins et la fabrication de produits laitiers (notamment le fromage de Herve). Les herbages se développent et les paysans plantent des haies pour contenir le bétail. Des fermes isolées sont construites sur le territoire et l'habitat est organisé en hameaux dispersés.

Cette structure bocagère se répand dans tout le Pays de Herve au départ de la cuvette centrale et se développe entre le 16<sup>e</sup> et le 18<sup>e</sup> siècle.

La fin du 18<sup>e</sup> siècle et le 19<sup>e</sup> siècle sont marqués par l'industrialisation et par l'exode rural. L'habitat se développe autour des pôles d'emploi. Au 19<sup>e</sup> siècle, il devient indispensable pour les paysans de renforcer l'activité agricole d'élevage et la production de produits laitiers. Des vergers sont alors plantés en nombre.

L'évolution récente est marquée par les tendances générales du développement de l'urbanisation des zones rurales et de l'intensification de l'agriculture. Au Pays de Herve comme ailleurs en Wallonie, ces tendances ont altéré les structures rurales traditionnelles.



<sup>10</sup>Figure 8 : Evolution du paysage du Pays de Herve

<sup>10</sup> Source : « Comprendre, savourer, protéger les paysages du Pays de Herve », Maison du Tourisme Pays de Herve et GAL Pays de Herve, 2019-2020

## B. Démographie et société

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, le territoire accueillait 72.138 habitants<sup>11</sup>, soit une **densité** moyenne de 216,34 hab/km<sup>2</sup>, avec des écarts allant de 52,10 hab/km<sup>2</sup> (Baelen) à 421,80 hab/km<sup>2</sup> (Welkenraedt).

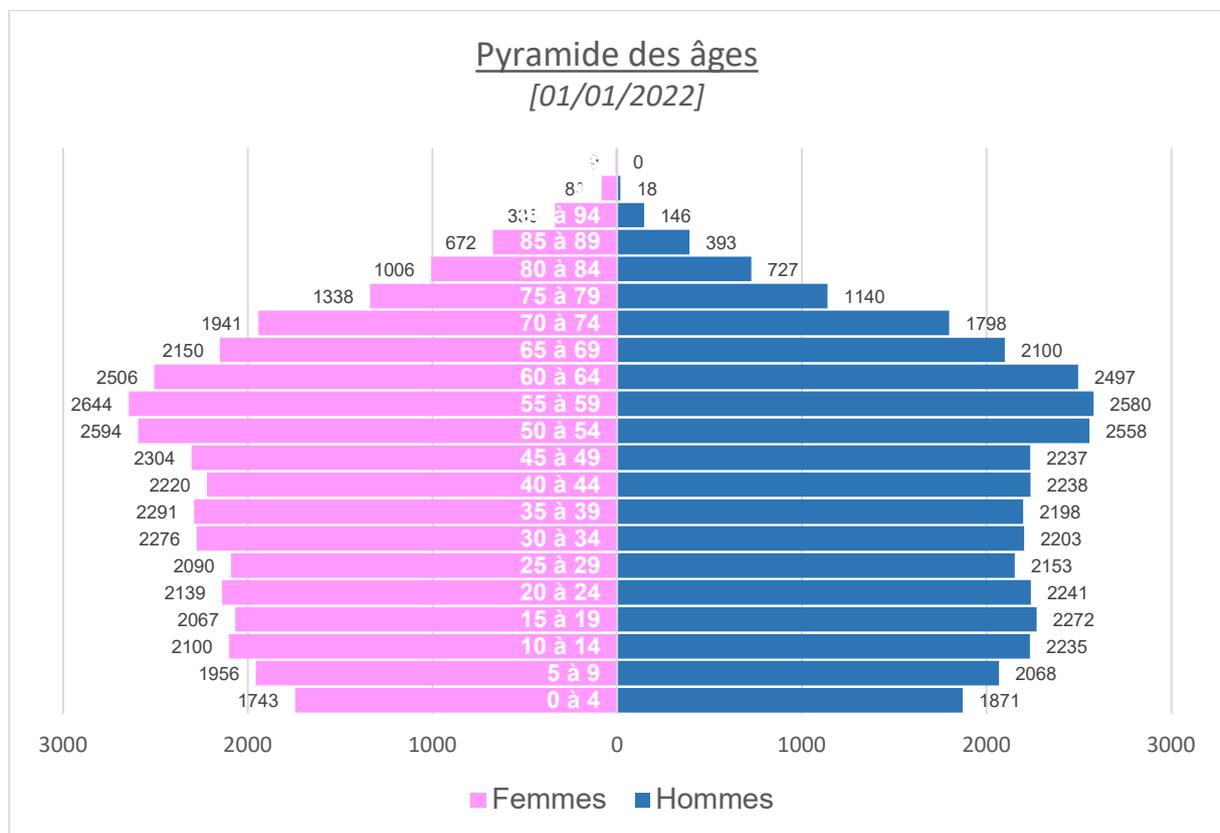
### 1. Age et profil de la population

L'**âge moyen de la population** est de 42,03 ans, soit légèrement plus élevé que la moyenne wallonne (41,8).

Les **très jeunes** (moins de 20 ans) représentent en moyenne 22,38% de la population alors que les **séniors** en constituent 23,81% (19,10% pour les *65 ans et plus* et 4,71% pour les *80 ans et plus*). Il est à noter que c'est à Aubel que les séniors sont les plus présents (28,2% de la population pour les 2 catégories).

Les **femmes** représentent 50,55 % de la population totale, les **hommes** 49,45%.

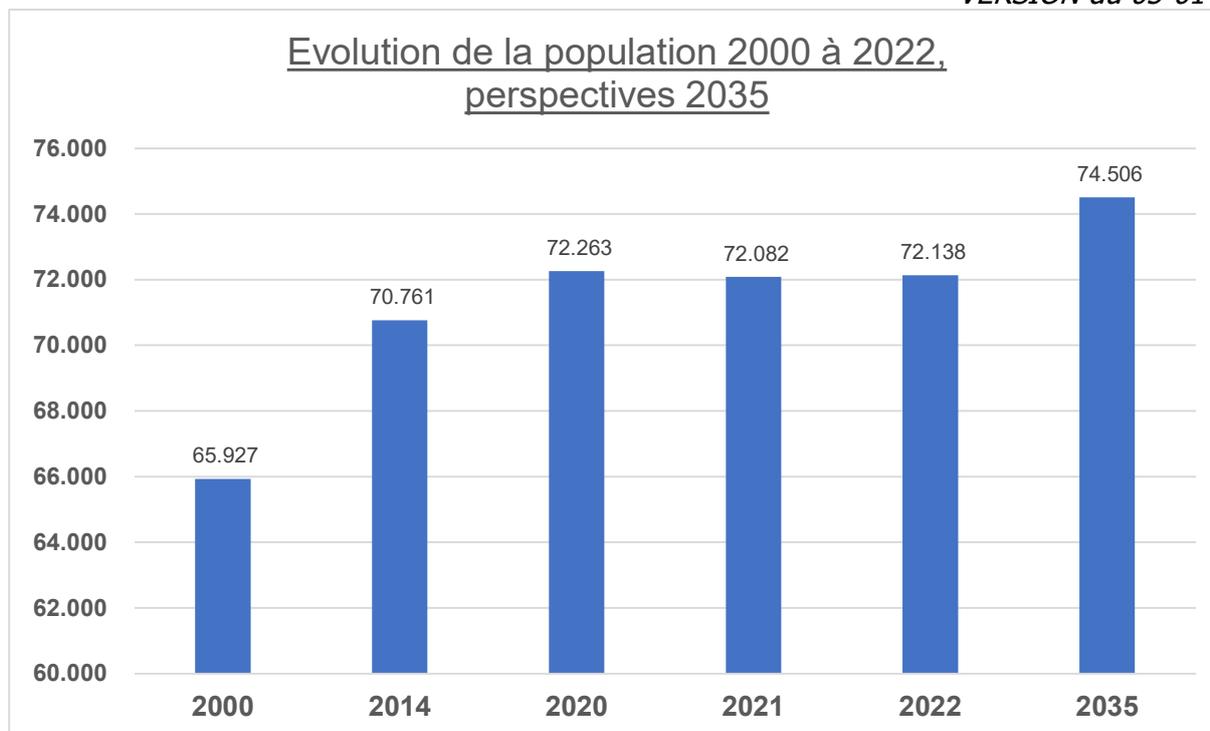
La **pyramide des âges** est assez interpellante : sa forme de cloche indique une natalité faible, une espérance de vie en augmentation et une forte présence des tranches d'âge 50 à 64 ans.



Concernant les **perspectives de population**, celle-ci ne devrait pas connaître de grands bouleversements selon les perspectives de l'IWEPS d'ici à 2035. En moyenne, la population devrait augmenter de 4%<sup>12</sup>. Cependant, 2 Communes devraient voir leur nombre d'habitants diminuer légèrement (- 3% pour Pepinster et - 2% pour Thimister-Clermont) ; Baelen, Olne et Plombières devraient eux accueillir respectivement 7, 14 et 10% de citoyens en plus.

<sup>11</sup> 72.388 au 1<sup>er</sup> mai 2022 (SPF Intérieur)

<sup>12</sup> Basé sur les chiffres de population de 2020 (si 2020 = 100 hab)



A noter la diminution de la population entre 2020 et 2021 sur l'ensemble du territoire, mais également entre 2021 et 2022 à Limbourg et Pepinster, probablement la conséquence des inondations catastrophique de juillet 2021. Il faut également signaler l'importante augmentation à Welkenraedt, et dans une autre mesure, à Baelen et Plombières.

Commune	2000	2014	2020	2021	2022	2035	Evolution 2000-2022
<b>Aubel</b>	3.851	4.178	4.246	4.276	4.237	4.331	<b>10,02%</b>
<b>Baelen</b>	3.852	4.300	4.487	4.436	4.461	4.801	<b>15,81%</b>
<b>Herve</b>	16.469	17.323	17.620	17.473	17.674	17.972	<b>7,32%</b>
<b>Limbourg</b>	5.495	5.850	5.905	5.867	5.695	6.082	<b>3,64%</b>
<b>Oln</b>	3.731	3.895	4.036	4.051	4.068	4.601	<b>9,03%</b>
<b>Pepinster</b>	9.292	9.759	9.693	9.615	9.285	9.402	<b>-0,08%</b>
<b>Plombières</b>	9.361	10.034	10.527	10.547	10.682	11.580	<b>14,11%</b>
<b>Thimister-Clermont</b>	5.075	5.631	5.681	5.642	5.608	5.567	<b>10,50%</b>
<b>Welkenraedt</b>	8.801	9.791	10.068	10.175	10.428	10.169	<b>18,49%</b>
	<b>65.927</b>	<b>70.761</b>	<b>72.263</b>	<b>72.082</b>	<b>72.138</b>	<b>74.506</b>	

Concernant **l'origine et la nationalité**<sup>13</sup> des habitants du GAL Pays de Herve, il est à noter que 1.861 personnes sont de nationalité allemande, principalement domiciliées à Plombières (1.211) et Welkenraedt (360). Les autres nationalités fortement présentes sont : néerlandaise (754 dont 527 à Plombières), 455 de nationalité italienne, 453 de nationalité française et 221 espagnole.

<sup>13</sup> Source : Statbel (01/01/2022).

## 2. Revenus

Lorsqu'on compare les **revenus par habitant**<sup>14</sup>, tant le chiffre moyen que médian est plus élevé par rapport à la Wallonie, la Province de Liège et l'arrondissement de Verviers. Il semblerait que ce soit à Aubel, Herve et Limbourg que les inégalités soient les plus fortes par rapport au reste du territoire, tout en restant modérées. A noter qu'il existe beaucoup de disparités au sein même des entités communales, lorsqu'on analyse par quartier<sup>15</sup>.

<b><u>Commune</u></b>	<b><u>Revenu médian par déclaration (€) (année de revenus 2019)</u></b>	<b><u>Revenu moyen par déclaration (€) (année de revenus 2019)</u></b>	<b><u>Revenu moyen par hab (€) (année de revenus 2019)</u></b>
<b>Aubel</b>	25.317	33.887	19.976
<b>Baelen</b>	26.968	33.693	19.208
<b>Herve</b>	26.608	35.362	19.879
<b>Limbourg</b>	24.002	31.800	18.170
<b>Olné</b>	31.039	40.086	22.784
<b>Pepinster</b>	23.911	30.300	17.305
<b>Plombières</b>	25.070	31.434	17.504
<b>Thimister-Clermont</b>	28.888	37.993	20.725
<b>Welkenraedt</b>	25.750	32.469	18.353
<b>Moyenne</b>	<b>26.395</b>	<b>34.114</b>	<b>19.323</b>
<b>Médiane</b>	<b>25.750</b>	<b>33.693</b>	<b>19.208</b>
<i>Moyenne Wallonie</i>	<i>23.942</i>	<i>31.923</i>	<i>17.949</i>
<i>Moyenne Arrondissement Verviers</i>	<i>24.500</i>	<i>31.916</i>	<i>17.818</i>
<i>Moyenne Province de Liège</i>	<i>23.779</i>	<i>31.311</i>	<i>17.720</i>

En ce qui concerne le **Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ou Equivalent (ERIS)**, les 9 Communes se situent bien en-dessous des moyennes de la Wallonie (13,63%), de l'arrondissement de Verviers (12,04%) et surtout de la Province de Liège (16,83%) en nombre de bénéficiaires.

<sup>14</sup> Année de revenus 2019. Les statistiques fiscales sont établies sur la base des déclarations à l'impôt des personnes physiques au lieu de résidence. L'année de revenu est l'année pour laquelle les impôts sont dus. Le revenu total net imposable se compose de tous les revenus professionnels nets, revenus immobiliers nets, revenus mobiliers nets et revenus divers nets. L'indicateur médian est le revenu correspondant à la déclaration située au milieu de la série, lorsque les déclarations sont classées par ordre croissant de revenus. Il n'est pas influencé par les valeurs aberrantes ('outliers'). Les déclarations avec revenus imposables nuls ne sont pas prises en compte dans les calculs.

<sup>15</sup>[https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau\\_agre=Q&indicateur\\_id=9831101&ordre=0&periode=2019](https://walstat.iweps.be/walstat-catalogue.php?niveau_agre=Q&indicateur_id=9831101&ordre=0&periode=2019)

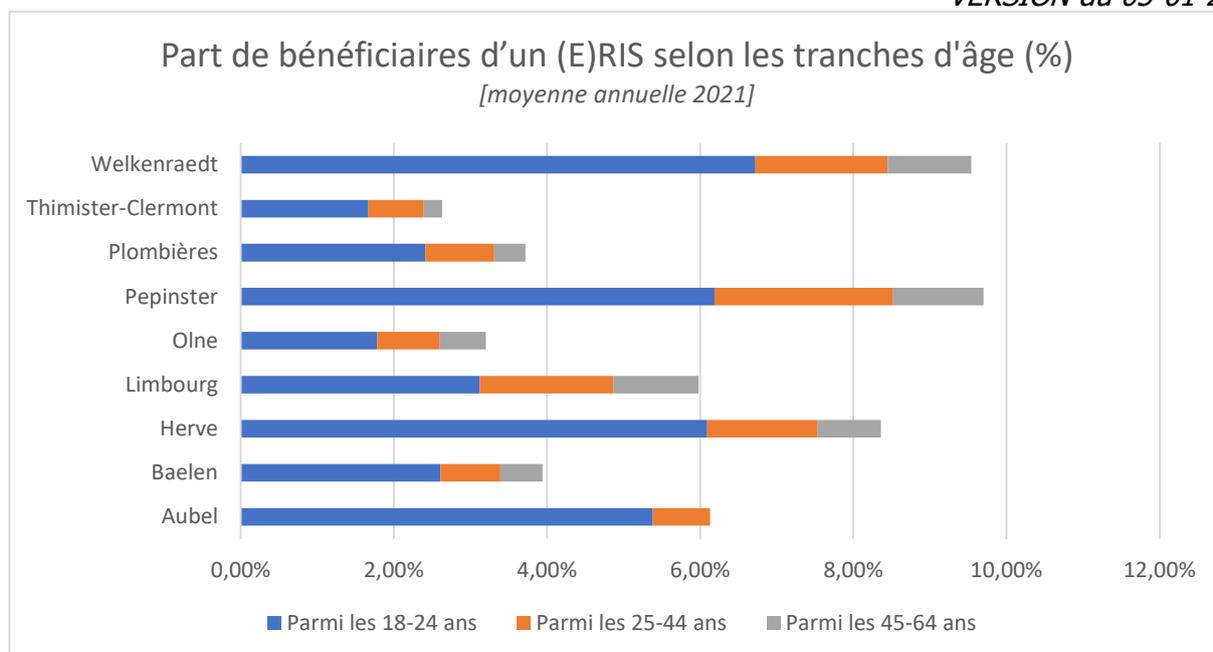


Figure 9: Nombre de bénéficiaires d'un revenu d'intégration sociale ou son équivalent (RIS ou ERIS) rapporté à la population, en moyenne annuelle (moyenne des données mensuelles pour le nombre de bénéficiaires).

Toutes les Communes ont un **Plan de Cohésion Sociale** (PCS 2020-2025), sauf Aubel, Baelen et Olné.

### 3. Petite enfance et accueil préscolaire

Concernant les **services à la petite enfance et accueil préscolaire** (2020), les disparités de taux de couverture sont assez visibles entre communes, ainsi que le ratio des places d'accueil subventionnées par rapport au total de places disponibles. Cependant, globalement, le territoire reste proche de la moyenne wallonne (qui est de 38% pour le taux de couverture).

Commune (2020)	Taux de couverture accueil préscolaire [place(s)/100 enfants]	Nombre de places d'accueil préscolaire <sup>16</sup>	Nombre de places d'accueil préscolaire subventionnées	Part des places d'accueil subventionnées dans le total
<b>Aubel</b>	62,6	61	20	32,8%
<b>Baelen</b>	21,4	21	21	100,0%
<b>Herve</b>	44,7	177	139	78,5%
<b>Limbourg</b>	40,1	58	58	100,0%
<b>Olné</b>	45,4	39	24	61,5%
<b>Pepinster</b>	31,8	76	31	40,8%
<b>Plombières</b>	36,4	106	94	88,7%
<b>Thimister-Clermont</b>	63,6	82	82	100,0%
<b>Welkenraedt</b>	57,4	134	119	88,8%
<i>Moyenne</i>	<i>44,82</i>	<i>83,78</i>	<i>65,33</i>	<i>76,79%</i>
<i>Médiane</i>	<i>44,70</i>	<i>76,00</i>	<i>58,00</i>	<i>88,70%</i>

Tableau 2 : Couverture de l'accueil préscolaire et places d'accueil

<sup>16</sup> Total de places d'accueil disponibles, quel que soit le type d'accueil (collectif ou familial) et le mode de subventionnement (milieux d'accueil subventionnés ou non).

NB : Noter impact des inondations pour Limbourg et Pepinster (capacités d'accueil détruites et/ou indisponibles pendant un long moment)

#### 4. Enseignement

Les enseignements maternel et primaire sont dispensés dans toutes les communes du territoire. Concernant l'enseignement secondaire, les 2 gros pôles sont Herve (3 centres scolaires dispensant l'enseignement général, de transition et professionnel) et Welkenraedt (2 centres scolaires pour l'enseignement général et de transition) ; Limbourg et Pepinster ont également des centres scolaires (enseignement général et spécialisé).

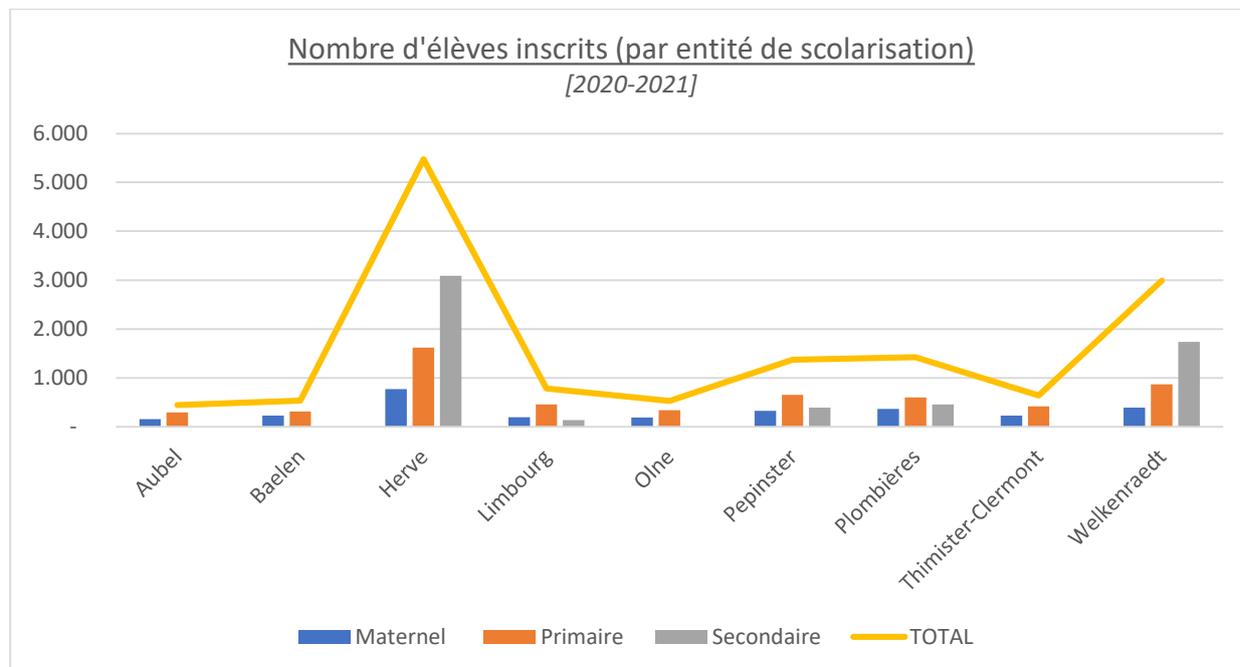
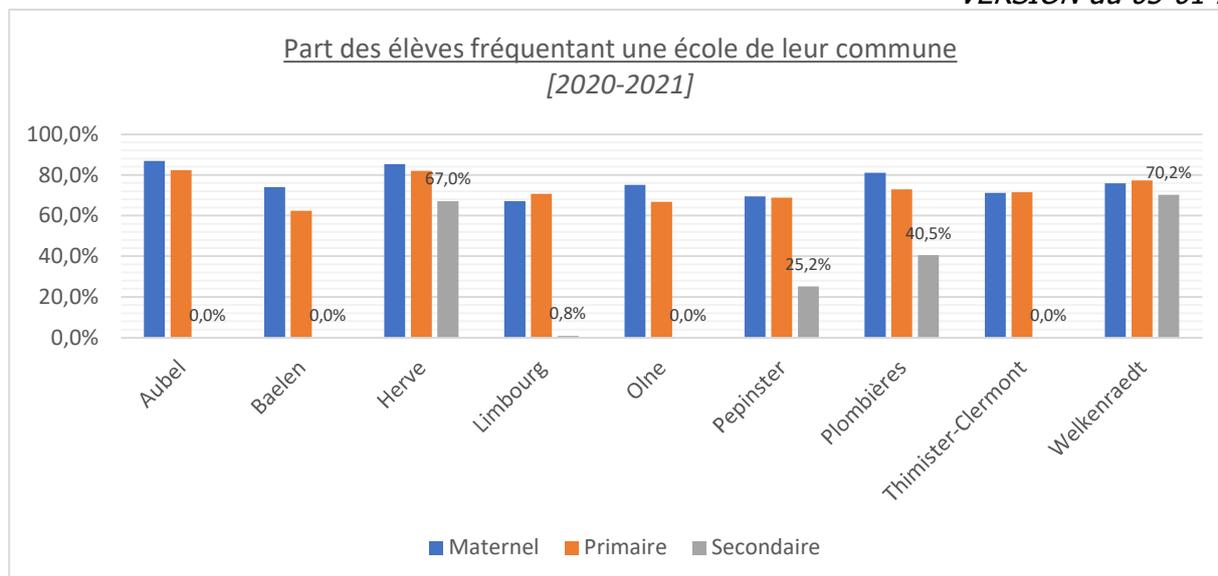


Figure 10: Nombre d'élèves inscrits dans les 3 niveaux d'un établissement d'enseignement (de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de la Communauté germanophone) localisé dans la commune, quelle que soit leur commune de domicile

En termes de **mobilité scolaire**, on remarque dans certaines communes une différence entre le maternel et le primaire (élèves qui quittent leur commune après le maternel), notamment à Aubel, Baelen, Herve, Olne et Plombières. Par contre, à Limbourg, il semblerait que des élèves 'reviennent' dans la commune après leur maternel. Concernant le secondaire, il faut signaler que l'école de Limbourg n'accueille que 0,8% des élèves de la commune, ceci s'expliquant par le fait qu'elle ressorte de l'enseignement spécialisé.

Tableau 3 : Part des élèves qui fréquentent une école située dans leur commune de domicile<sup>17</sup>

## 5. Santé

En termes d'offre pour l'**accueil et l'hébergement des personnes âgées**, en 2021<sup>18</sup>, les 9 communes disposaient de 543 lits (60 ans et plus) et 2.845 (80 ans et plus) (offre lits 'maison de repos' - 'MR'- et lits 'maisons de repos et soins' - 'MRS'-). Les 2 'pôles seniors' sont Limbourg, Plombières; Aubel, Baelen, Welkenraedt et Thimister-Clermont complètent la liste.

Commune	Lits MR/MRS pour 1000 personnes de 60 ans et plus	Lits MR/MRS pour 1000 personnes de 80 ans et plus
<b>Aubel</b>	86	399
<b>Baelen</b>	64	367
<b>Herve</b>	34	203
<b>Limbourg</b>	115	564
<b>Olne</b>	0	0
<b>Pepinster</b>	41	228
<b>Plombières</b>	89	473
<b>Thimister-Clermont</b>	49	296
<b>Welkenraedt</b>	65	315
<b>TOTAL</b>	<b>543</b>	<b>2.845</b>

Tableau 4 : Offre de lits MR/MRS (2021)

<sup>17</sup> Il s'agit du rapport entre, d'une part, le nombre d'élèves domiciliés dans la commune et inscrits dans un établissement d'enseignement de cette même commune, et d'autre part, le nombre d'élèves domiciliés dans la commune et inscrits dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou par la Communauté germanophone (quelle que soit leur commune de scolarisation).

<sup>18</sup> **A noter que les données sont des mesures de l'offre à un moment donné sur un territoire de l'entité.** Les lits disponibles ne sont pas nécessairement tous occupés et les lits occupés ne le sont pas tous par des personnes âgées. De plus, un même lit peut avoir été occupé successivement par plusieurs personnes au cours de l'année. Enfin, l'offre de lits sur un territoire communal n'est pas strictement réservée aux habitants de l'entité. Un même établissement peut comporter plusieurs types de lits (MR, MRS, court-séjour...).

Dans le milieu rural du Pays de Herve, les **médecins-généralistes** jouent un rôle important pour le suivi et le traitement de la santé des habitants. Cependant, sur le territoire, la part des médecins généralistes de 55 ans et plus du territoire est plus élevée que la moyenne wallonne (44,4%), ce qui indique un risque de pénurie à moyen terme (à cause du passage à la pension et du délai nécessaire pour renouveler ou pallier à l'absence de celui-ci). Actuellement, sur l'ensemble du territoire, le nombre d'habitants pour un seul médecin généraliste (équivalent temp plein) est assez élevé (moyenne wallonne = 1.073), ce qui implique une charge de travail et un rayonnement d'action importants.

<b>Commune</b>	<b>Nombre d'habitants par généraliste (2020)</b>	<b>Part des médecins généralistes de 55 ans et plus (2021)</b>
<b>Aubel</b>	814	40,0%
<b>Baelen</b>	4 436	50,0%
<b>Herve</b>	872	66,7%
<b>Limbourg</b>	1 067	57,1%
<b>Olne</b>	1 489	0,0%
<b>Pepinster</b>	1 641	83,3%
<b>Plombières</b>	1 445	75,0%
<b>Thimister-Clermont</b>	1 820	50,0%
<b>Welkenraedt</b>	1 003	54,5%

Tableau 5 : Nombre d'habitants par médecin généraliste et part des médecins généralistes de 55 ans et plus

Il y a des **maisons médicales** à Baelen, Pepinster et Plombières.

## 6. Sports & Loisirs

Sur les 9 communes, il y a 133 clubs de sports référencés<sup>19</sup>, tous sports confondus.

Toutes les communes disposent d'au moins un hall omnisport, qu'il soit récent ou non. Herve possède en son centre la seule piscine communale publique du territoire.

En matière de cours et de stages pour enfants, l'asbl Dimension Sports est très présente sur le territoire, proposant des offres décentralisées à Herve, Olne et Welkenraedt.

<sup>19</sup> Source : [www.provincedeliege.be/cartosport](http://www.provincedeliege.be/cartosport) (12/2022)

## C. Logement

Lorsqu'on regarde le **type de logements présents sur le territoire**, ce qui interpelle est la part de « maisons de type ouvert, fermes, châteaux », notamment par rapport à la moyenne wallonne (29,7%). Si, comme le fait le Centre d'Etudes en Habitat durable de Wallonie, on regroupe cette catégorie avec « maisons de type fermé » et « maison de type demi-fermé » sous le terme « maison unifamiliale », on constate l'importance de ce type de biens sur le territoire. En effet, excepté à Aubel et Welkenraedt où les buildings et immeubles à appartements sont plus importants (17,9 et 22,1%), la moyenne de ces 'maisons unifamiliales' parmi le parc de logements dépasse les 80% partout, pointant même à 91,6% à Olne.

En confrontant avec la part de logements autorisés en rénovation<sup>20</sup>, qui est en moyenne de 27,41% sur le territoire (alors que 24,4% en Wallonie), ceci indique que les logements sont, globalement et en moyenne, de bonne qualité.

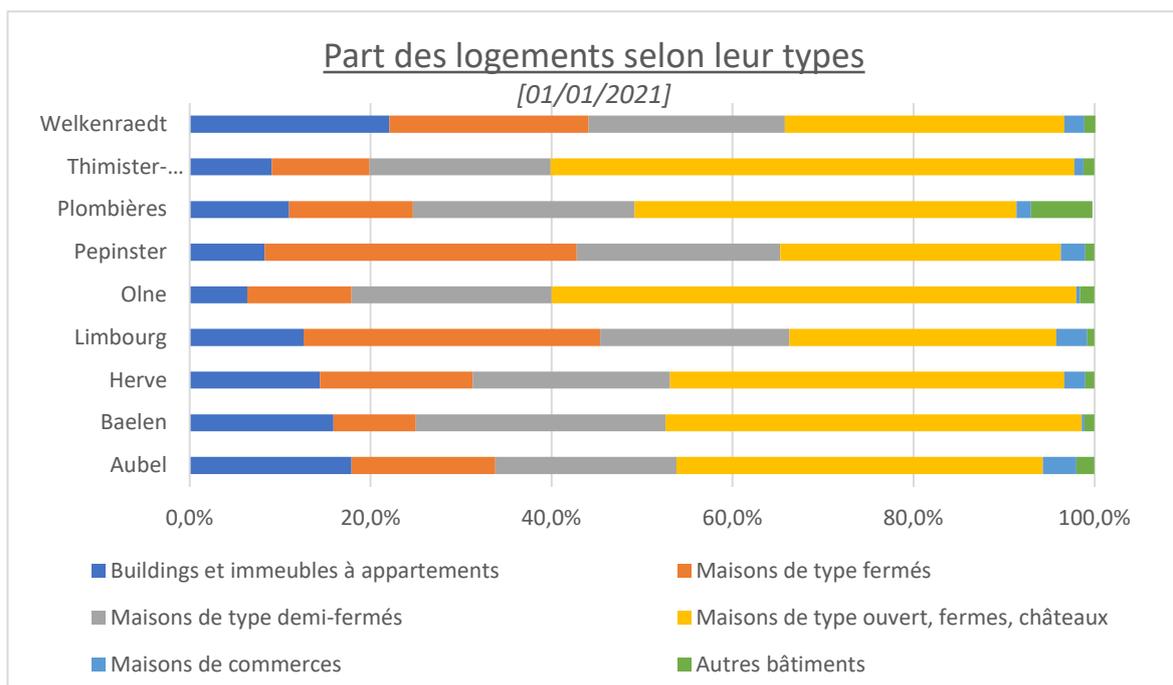


Figure 11 : Part des logements selon le type de logements présents sur le territoire.

Concernant l'**âge du parc de logement du territoire**, environ la moitié (48,22%) ont été érigés avant 1961, avec quelques disparités au sein des 9 communes (Pepinster avec 60,80% et Limbourg avec 61,80%). Seulement 5,57% ont été érigés après 2011, ce qui est légèrement supérieure à la moyenne wallonne (4,0) et dans la moyenne de l'arrondissement de Verviers (5,2).

<sup>20</sup> Part de logements autorisés en rénovation par rapport au total de logements autorisés (2016-2020). L'indicateur rapporte au total des logements autorisés (permis de bâtir pour nouvelles constructions et rénovations) le nombre de logements autorisés en rénovation. Il permet donc de se faire une idée de la future production de logements en rénovation par rapport au total de la production de logements.

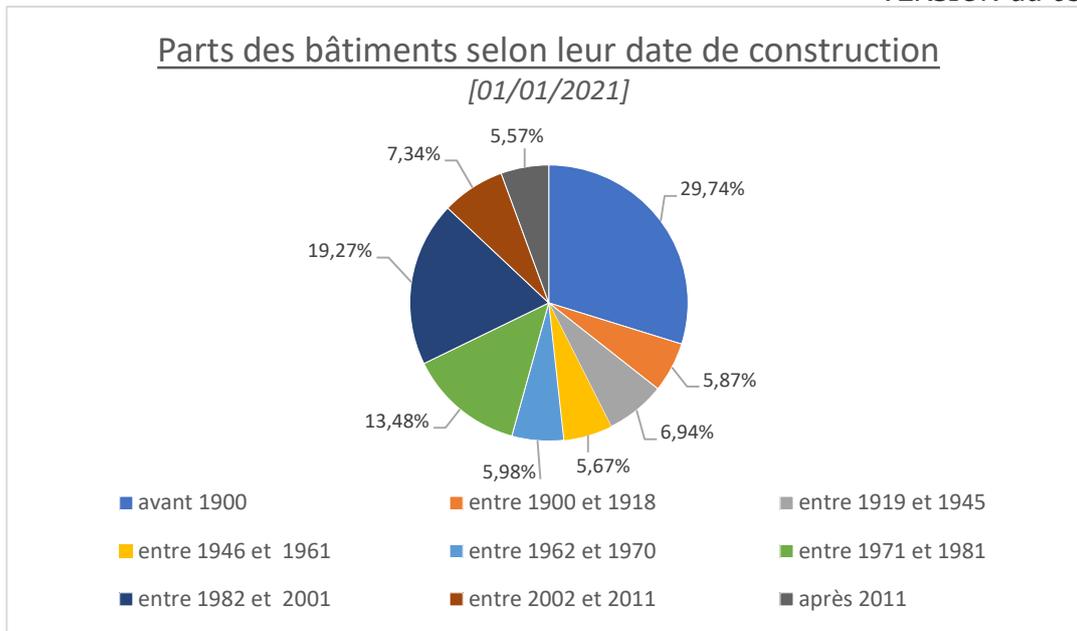


Figure 12 : Parts des logements selon leur période de construction parmi le total des logements inscrits au cadastre. Ces données sont issues de la statistique cadastrale du parc de bâtiments (moyenne sur les 9 communes).

Concernant l'**occupation des logement 'publics' et 'sociaux'**, il existe quelques divergences entre les 9 communes, mais globalement et en moyenne, le territoire se situe en-dessous de la moyenne wallonne. Ce qui pourrait indiquer un niveau de vie supérieure à la moyenne wallonne.

Commune	Part des ménage vivant dans un logement public (2017)	Part des ménages vivant dans un logement public SLSP (01/01/2020)
<b>Aubel</b>	1,57%	0,33%
<b>Baelen</b>	2,75%	2,58%
<b>Herve</b>	6,26%	4,98%
<b>Limbourg</b>	3,98%	1,38%
<b>Olne</b>	1,34%	1,59%
<b>Pepinster</b>	5,24%	3,78%
<b>Plombières</b>	5,39%	4,56%
<b>Thimister-Clermont</b>	2,18%	1,22%
<b>Welkenraedt</b>	5,18%	4,30%
<i>Moyenne Pays de Herve</i>	<i>3,77%</i>	<i>2,75%</i>
<i>Moyenne wallonne</i>		<i>6,09%</i>

Tableau 6 : Part des ménages vivant dans un logement public/public SLSP (tableau par commune).

L'indicateur reporte le nombre de logements publics inventoriés au nombre de ménages privés de la commune pour calculer la part des ménages vivant dans un logement public.

Cependant, si toutes ces données indiquent un parc de logement de bonne qualité, avec un niveau de vie supérieure à la moyenne, l'**accès à ces logements**, notamment par des jeunes, que ce soit à louer ou à acheter, est à questionner.

En effet, le Pays de Herve se distingue par une offre souvent inférieure à la demande, avec un déséquilibre de plus en plus marqué au fil des années. De par sa situation, proche des accès autoroutiers, le cadre verdoyant du Plateau de Herve séduit toujours autant, et d'autant plus à la suite des confinements de 2020.

Quatre, deux, trois façades, fermettes, appartements, bâtiments en brique ou en pierre, du neuf, du rénové...Les possibilités sont multiples dans cette région, qui attire pour sa qualité de vie.

Plus précisément, le territoire concerné présente plusieurs visages : l'ancien bassin industriel de la Vesdre (Verviers, Pepinster et, dans une moindre mesure, Limbourg) a un habitat plus petit et plus vétuste, qui nécessite donc davantage de travaux (notamment en matière de normes énergétiques); d'où des prix de vente moins élevés que dans des communes où il y a davantage par exemple de maisons à quatre façades, sur des terrains plus grands. Tout comme il y a des disparités au sein d'une même commune.

Certaines communes de la région, comme Aubel et Thimister-Clermont, connaissent une forte pression immobilière.

Sur les 9 communes, le prix médian tous logements confondus, en 2020, était de 204.250 €<sup>21</sup>. Avec 523 transactions en 2020, le marché de l'immobilier au Pays de Herve est assez tendu, au vu des biens qui se raréfient.

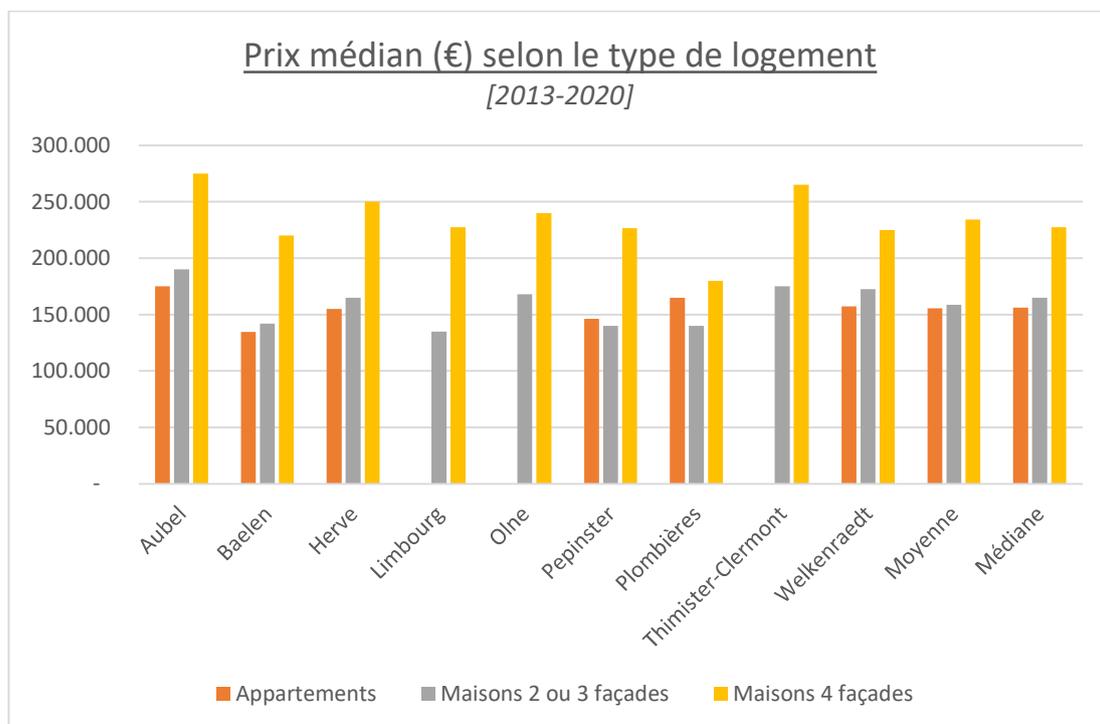


Figure 13 : Prix médian, en €, des biens vendus, selon le type de logement

*Pas de données 'Appartements' pour les communes de Limbourg, Olné et Thimister-Clermont car moins de 16 logements vendus individuellement.*

Concernant les **terrains à bâtir**, le prix moyen (2014) est assez supérieur aux moyennes wallonne, provinciales et d'arrondissement. A noter que ces chiffres doivent être analysés avec précaution, les prix moyens des terrains à bâtir pour du logement n'étant malheureusement plus disponibles depuis 2014 en raison de données peu fiables.

<sup>21</sup> Médiane des 9 prix médian (donnée disponible par commune)

	<b>Prix moyen du terrain à bâtir (€/m<sup>2</sup>) [2014]</b>
<b>Aubel</b>	Pas assez de terrains
<b>Baelen</b>	76,67
<b>Herve</b>	76,96
<b>Limbourg</b>	55,54
<b>Olné</b>	64,96
<b>Pepinster</b>	69,87
<b>Plombières</b>	63,07
<b>Thimister-Clermont</b>	44,64
<b>Welkenraedt</b>	96,15
<i>Moyenne Wallonie</i>	<i>50,66</i>
<i>Moyenne arrond. Verviers</i>	<i>44,76</i>
<i>Moyenne Province de Liège</i>	<i>49,67</i>

## D. Emploi & économie

### 1. Population active

En 2020 (moyenne annuelle), le territoire comptait 24.906,24 travailleurs salariés pour un total de 20.188 postes salariés sur les 9 communes.

En analysant globalement sur les 9 communes, en moyennes annuelles 2019 et 2021, le **taux d'activité** ainsi que le **taux de chômage administratifs** des 15-64 ans démontre un territoire très actif, dont les taux sont respectivement supérieurs et inférieurs aux moyennes wallonne, provinciale et de l'arrondissement.

Tous ces chiffres traduisent un territoire avec une population très active et un marché de l'emploi (offre-demande) relativement équilibré.

Commune	Taux d'activité administratif <sup>22</sup>	Taux de chômage administratif <sup>23</sup>		
	15-64 ans	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans
	<i>Moyenne annuelle 2019</i>	<i>Moyenne annuelle 2021 provisoire</i>		
<b>Aubel</b>	74,2%	14,2%	7,4%	4,6%
<b>Baelen</b>	74,3%	18,2%	6,3%	8,0%
<b>Herve</b>	74,0%	18,1%	6,9%	7,0%
<b>Limbourg</b>	71,4%	18,9%	8,1%	9,5%
<b>Olné</b>	74,6%	19,4%	5,5%	5,9%
<b>Pepinster</b>	71,1%	21,8%	9,0%	9,7%
<b>Plombières</b>	68,2%	15,3%	6,9%	9,2%
<b>Thimister-Clermont</b>	75,8%	11,5%	4,1%	6,3%
<b>Welkenraedt</b>	71,0%	15,6%	7,4%	8,9%
<i>Moyenne Wallonie</i>	<i>68,6%</i>	<i>27,7%</i>	<i>11,2%</i>	<i>11,0%</i>
<i>Moyenne Arrond. Verviers</i>	<i>67,9%</i>	<i>19,4%</i>	<i>10,1%</i>	<i>9,9%</i>
<i>Moyenne Province de Liège</i>	<i>68,7%</i>	<i>26,7%</i>	<i>12,1%</i>	<i>12,5%</i>

Tableau 7 : Taux d'activités et de chômage administratifs dans les 9 communes

### 2. Indépendants

7.861 travailleurs indépendants assujettis<sup>24</sup> étaient recensés au 31/12/2021 sur le territoire des 9 communes, dont 4.800 actifs à titre principal et 2.101 actifs à titre complémentaire. Ce qui correspond à 2 % des indépendants wallons, 8 % des indépendants liégeois et 29 % des indépendants de l'arrondissement de Verviers.

<sup>22</sup> Le taux d'activité exprime le rapport à la population d'âge actif (15 à 64 ans) des personnes qui se présentent effectivement sur le marché du travail, qu'elles soient occupées ou chômeuses. Ce taux traduit donc un comportement par rapport au marché du travail ; comportement qui est lui-même fonction d'un nombre considérable de variables tenant autant à l'individu, à sa famille et à sa culture, qu'au contexte économique et institutionnel dans lequel il évolue.

<sup>23</sup> Le taux de chômage administratif rend compte de la proportion des personnes qui, dans la population active, sont sans emploi, à la recherche d'un emploi et disponibles pour occuper un emploi. Il mesure le déséquilibre entre l'offre et la demande de travail.

<sup>24</sup> Nombre d'indépendants et d'aidants assujettis à l'Institut national d'assurances sociales pour travailleurs indépendants (INASTI), au 31 décembre.

### 3. Emplois dans les petites, moyennes et grandes entreprises

Sur le territoire du GAL Pays de Herve, il y avait, au 31/12/2020, 1.963 **établissements avec au moins un poste salarié**, ce qui équivaut à 2,24% de la Wallonie et 7,11% de la Province de Liège.

Depuis longtemps, le Pays de Herve présente un tissu économique fort, avec des petites et moyennes entreprises fortement présentes, et fort peu de grandes entreprises.

Les chiffres de la répartition de l'emploi dans les différentes tailles d'établissements renforcent ce sentiment. Les entreprises de + de 200 travailleurs se situent dans les pôles d'emplois et parcs d'activités économiques d'Aubel, Herve (Battice et Chaineux), Thimister-Clermont (Les Plenesses) et Welkenraedt (East Belgium Park). A Limbourg, le taux de quasi 36% est expliqué par la présence de l'entreprise agro-alimentaire Corman SA sur le territoire communal.

	- de 10	10 à 19	20 à 49	50 à 99	100 à 199	200 à 499	500 et +
<b>Aubel</b>	17,4%	12,7%	5,8%	17,9%	17,9%	28,2%	0,0%
<b>Baelen</b>	31,2%	18,7%	31,3%	18,8%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Herve</b>	18,8%	10,9%	30,1%	11,5%	15,7%	13,0%	0,0%
<b>Limb.</b>	18,3%	12,7%	12,7%	20,4%	0,0%	35,9%	0,0%
<b>Olné</b>	35,7%	16,0%	48,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Pep.</b>	37,1%	17,3%	31,2%	14,4%	0,0%	0,0%	0,0%
<b>Plomb.</b>	29,2%	14,1%	23,5%	13,0%	20,3%	0,0%	0,0%
<b>Th-Cl.</b>	15,3%	16,1%	22,7%	5,9%	10,7%	29,4%	0,0%
<b>Welk.</b>	17,5%	5,7%	17,1%	19,5%	16,0%	24,2%	0,0%

Tableau 8 : Part de l'emploi dans les établissements de x travailleurs [31/12/2020] <sup>25</sup>

### 4. Postes de travail

En 2020, le **nombre de postes salariés** sur les 9 communes était de 20.188. La répartition entre les différents secteurs se présentait comme suit :

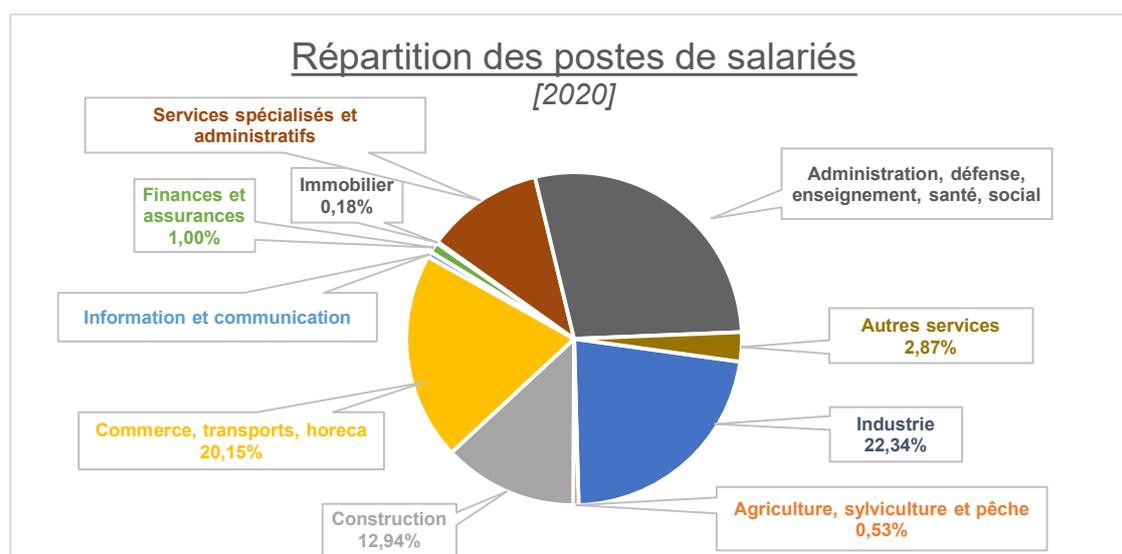


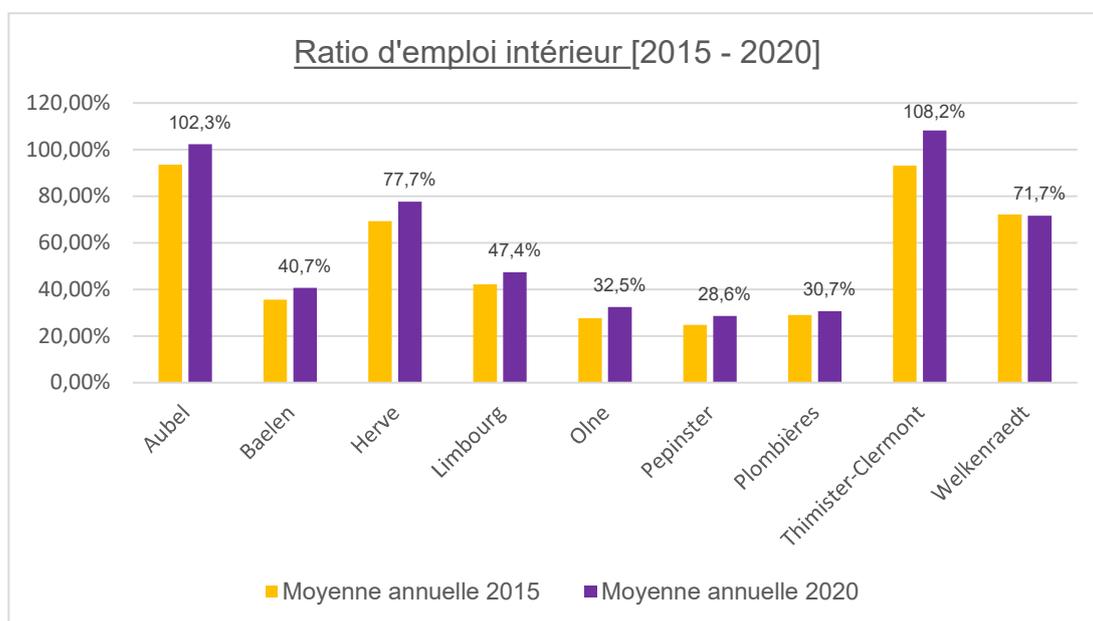
Figure 14 : Part de postes salariés dans chaque secteur parmi l'ensemble des postes salariés de l'entité (cumul des 9 communes)

<sup>25</sup> Part des postes dans les unités d'établissements de x travailleurs dans l'ensemble des postes de travail salarié.

On peut en déduire que le territoire présente un paysage d'emplois moyennement 'industriels' (22,34%) et assez 'administratif' (28,11 + 11,34%). A noter le nombre très peu élevés de postes de salariés dans le secteur agricole, et donc un appel à la main d'œuvre très réduit pour les agriculteurs, indépendants.

Parmi les postes de salariés dans les services, il faut préciser le nombre élevé de postes de travail dans les services à niveau de connaissances élevé, très précisément à Olne (91,9%) et Plombières (81,6%) et le nombre de postes de travail dans les industries de haute technologie parmi les postes salariés dans l'industrie à Olne (25,00%).

En rapportant l'emploi intérieur (emploi au lieu de travail) à la population de 15 à 64 ans, en moyenne annuelle, le '**ratio d'emploi intérieur**'<sup>26</sup> donne une indication des emplois offerts à la population en âge de travailler de l'entité observée. Les données comparées de 2015 et 2020 démontre que le ratio des 9 communes du territoire est en augmentation. On remarque que Aubel et Thimister-Clermont offrent plus de postes d'emplois que leurs travailleurs résidant dans la commune. Ces deux communes sont dans le top 10 wallon de cet indicateur<sup>27</sup>.



## 5. Economie sociale et secteur non-marchand

En 2020, le territoire accueillait 97 **entreprises d'économie sociale** (dont le siège principal se situe sur une des 9 communes), avec un pôle important à Herve (30). De plus, au sein de ces entreprises, 1.527 postes de travail salariés étaient occupés, et 1.005,9 ETP y travaillaient. Proportionnellement, le secteur est donc très actif et relativement bien représenté au sein de l'ensemble des postes salariés du territoire (8,00%).

<sup>26</sup> Il s'apparente au taux d'emploi car il utilise le même dénominateur. Cependant, il ne s'agit pas d'un taux puisque le numérateur n'est pas forcément compris dans le dénominateur. De plus, l'unité de comptage du numérateur (poste de travail)\*, relative au lieu de travail, est différente de celle du dénominateur (personnes), relative au lieu de domicile. \*L'emploi intérieur estimé ici est exprimé en postes de travail et est donc plus élevé que s'il était exprimé en personnes. En effet, un travailleur peut occuper plusieurs postes de travail salarié (voir la définition du poste de travail de l'ONSS), mais peut aussi combiner un (des) poste(s) de travail salarié avec un travail (poste) d'indépendant ou d'aidant.

<sup>27</sup> Source : IBEFE

Le **secteur non-marchand reconnu/subventionnés/agrés par la FWB** occupait lui, en 2019, 162 travailleurs<sup>28</sup> sur les 9 communes., dont 67 à Herve et 21 à Thimister-Clermont et 21 à Welkenraedt.

#### 6. Parcs d'Activités Economiques (PAE)

Le **nombre d'entreprises** dans les 8 PAE du territoire passe de 225 en 2001 à 482 en 2021 ; la plus forte augmentation étant le PAE des Plenesses avec + 184,38%.

A noter que les chiffres pour les PAE d'Aubel, East Belgium Park (parties Baelen et Welkenraedt 2) et le Grand Hû (Olne) ne sont pas disponibles avant respectivement 2009, 2014, 2015 et 2011 (PAE pas encore activés).

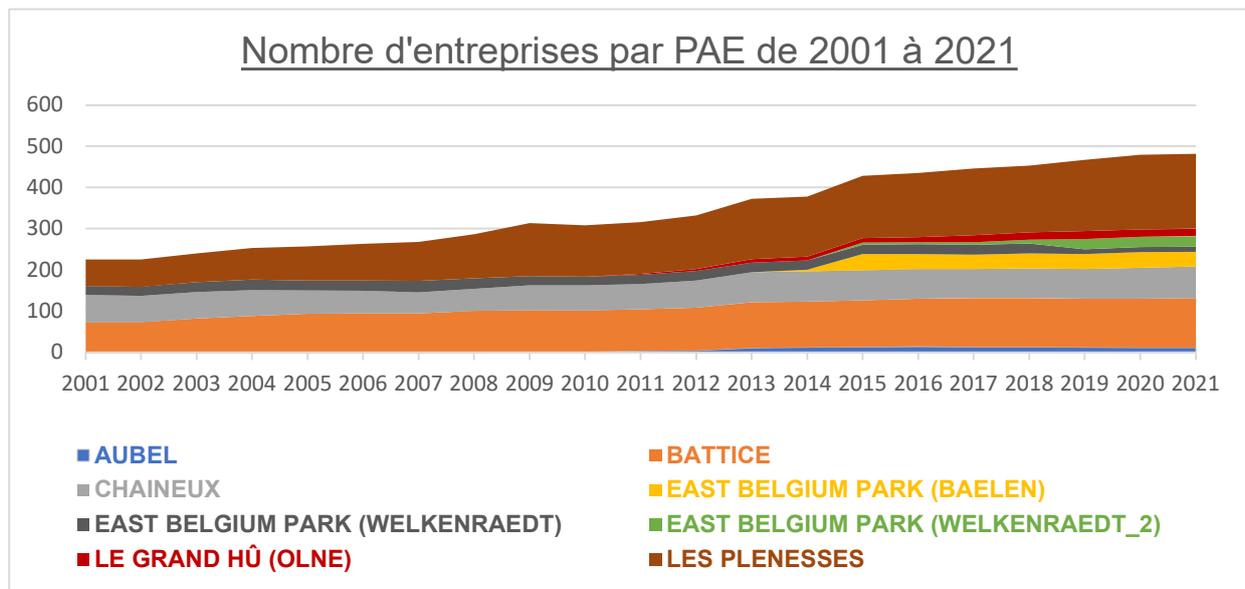


Figure 15 : Evolution du nombre d'entreprises dans les PAE du territoire entre 2001 et 2021<sup>29</sup>

En 2022 (situation intermédiaire au 1<sup>er</sup> juillet), le nombre d'entreprises est de 474, avec + 3 à Battice, - 6 à Chaineux, + 3 au Grand Hû et -7 aux Plenesses.

Concernant le **nombre d'emplois** dans les 8 PAE du territoire, il évolue de 5.363 en 2001 à 10.007 en 2021, principalement dû à l'explosion, progressive dans le temps, du PAE Les Plenesses (+ 214,6%, soit + 2.032 emplois en 20 ans).

<sup>28</sup> L'indicateur a été produit à partir des encodages d'employeurs actifs dans le secteur non-marchand reconnu/subventionnés/agrés par la FWB; Les secteurs non-marchand qui ne font pas l'objet de reconnaissance/subvention/agrément de la FWB ne sont pas considérés dans cet indicateur.

<sup>29</sup> Source: SPI, service Études & Action

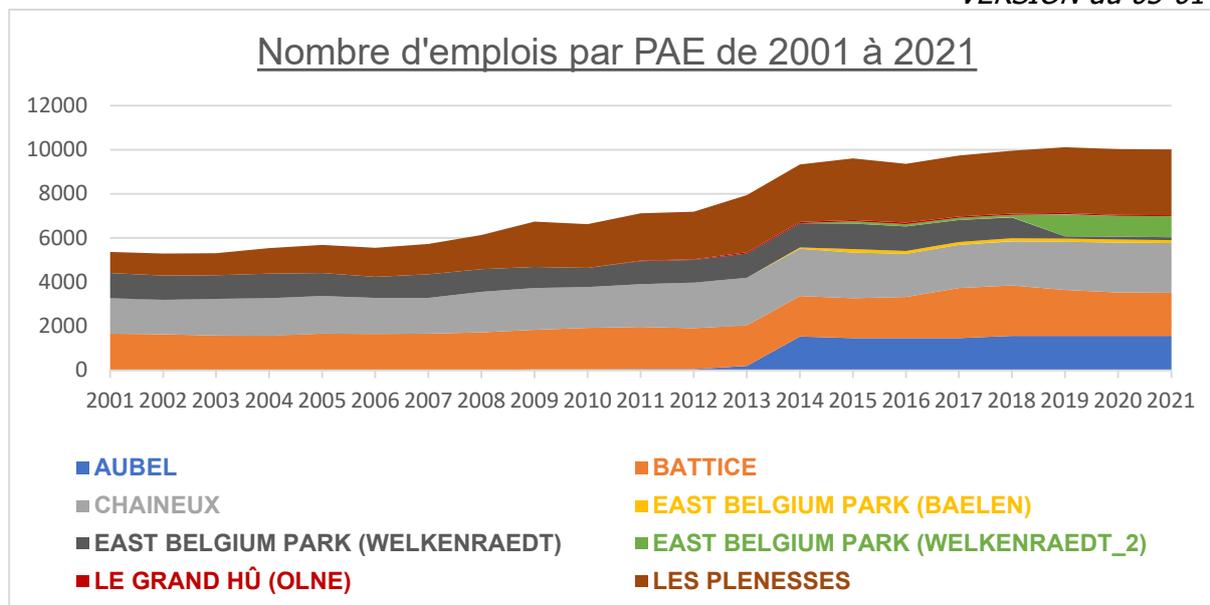


Figure 16 : Evolution du nombre d'emplois dans les PAE du territoire entre 2001 et 2021<sup>30</sup>

Il n'y a pas de données d'emplois au 1<sup>er</sup> juillet 2022, vu qu'elles n'ont pas ou très peu été mises à jour.

En 2021, la **superficie disponible** pour l'ensemble des 8 PAE était de 34,56 Ha, essentiellement au sein de l'East Belgium Park (extension Baelen et Welkenraedt 2).

PARC	Superficie disponible 2021 (Ha)	Taux d'occupation 2021
AUBEL	0,0000	100,0%
BATTICE (HERVE)	0,0000	100,0%
CHAINEUX	0,0000	100,0%
EAST BELGIUM PARK (BAELEN)	19,8089	57,1%
EAST BELGIUM PARK (WELKENRAEDT)	0,4771	98,8%
EAST BELGIUM PARK (WELKENRAEDT 2)	13,9892	60,4%
LE GRAND HÛ (OLNE)	0,2824	87,1%
LES PLENESSES	0,0000	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>34,5576</b>	

Tableau 9 : Superficie disponible et taux d'occupation des 8 PAE du territoire<sup>31</sup>

La SPI analyse les **entreprises « structurantes »** pour un territoire grâce à son outil LEODICA<sup>32</sup>, c'est-à-dire les entreprises qui sont ancrées dans leur territoire et en influencent l'économie.

Pour les 8 PAE de notre territoire, le taux d'entreprises structurantes

- au niveau wallon est de 82,63%
- au niveau national de 78,17%.

<sup>30</sup> Source: SPI, service Études & Action

<sup>31</sup> Source: SPI, service Études & Action

<sup>32</sup> Leodica est un outil développé par la SPI « qui vise à caractériser les entreprises d'un point de vue territorial et à permettre leur suivi dans le temps grâce à une batterie d'indicateurs ».

Comparé aux taux d'entreprises structurantes wallon (28,8%) et national (27,9%), nous pouvons dire que notre territoire dispose de beaucoup d'entreprises, au sein de ses PAE, très fortement ancrées au sein de leur territoire et qui en influencent fortement l'économie.

## E. Agricultures

### 1. Exploitations agricoles

Sur les 9 communes, de 1.434 exploitations agricoles en 1980, on passe à 382 en 2015 et 370 en 2021. Olné est la commune qui a, proportionnellement, perdu le plus d'agriculteurs (-80,82%) entre 1980 et 2021, suivi de près par Pepinster (-78,70%), Herve (-77,96%) et Baelen (-77,45%). Limbourg est, proportionnellement, celle qui en a perdu le moins (-64,38%).

Globalement, sur le territoire, tous les 10 ans, on perd 30 à 32% d'exploitations agricoles. On constate toutefois un ralentissement du taux de disparition au cours des dernières années, avec une diminution de -20,09% entre 2010 et 2021.

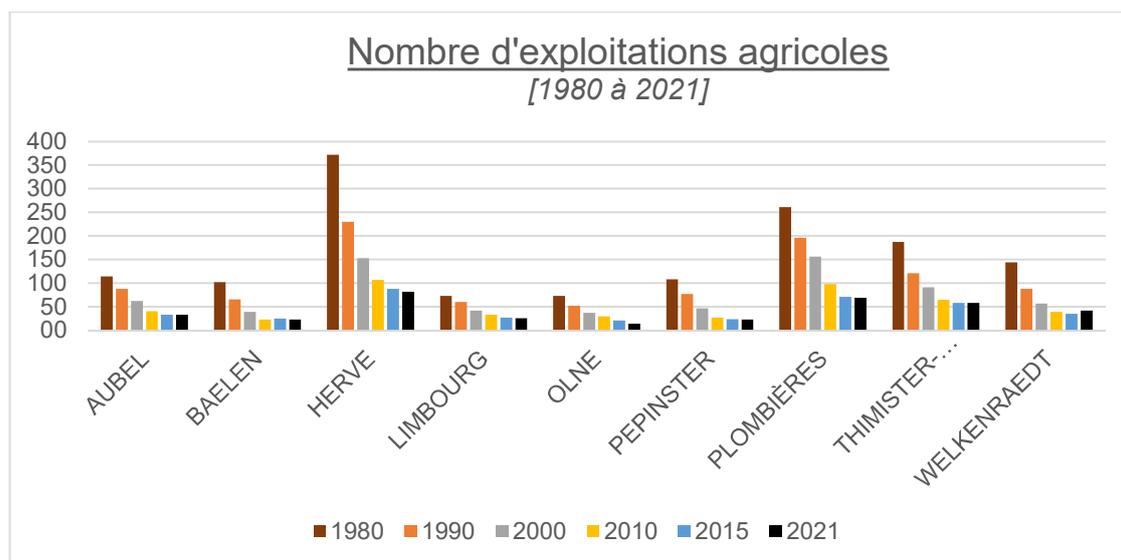


Figure 17 : Evolution du nombre d'exploitations agricoles par commune de 1980 à 2021<sup>33</sup>

### 2. Surface Agricole Utilisée

De 18.407,28 hectares en 1980, la SAU du territoire est à 14.791,85 en 2021, venant de 14.270,34 en 2015. Entre 1980 et 2021, la plus légère baisse est à Limbourg (-7,09%) suivie de Thimister-Clermont (-7,64%) alors que la plus importante est à Olné (-41,84%).

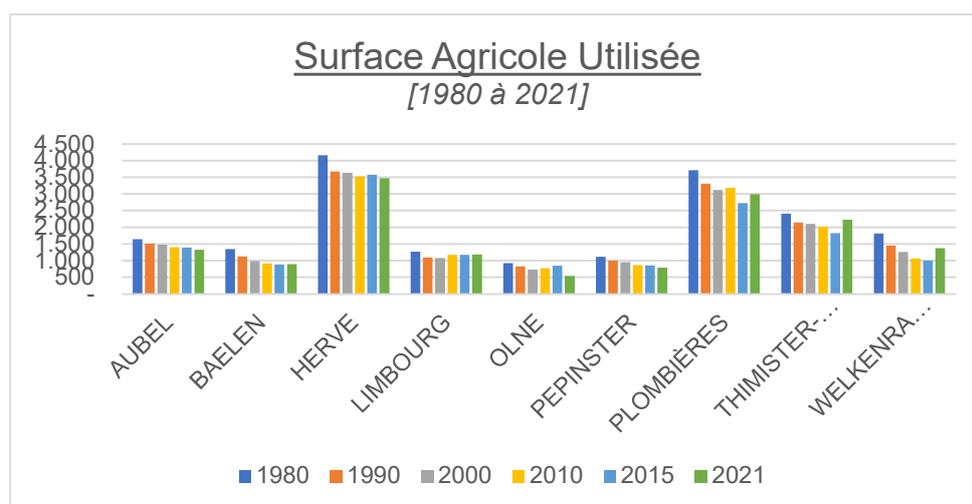


Figure 18 : Evolution, de 1980 à 2021, de la Surface Agricole Utilisée sur chaque commune (en ha)

<sup>33</sup> Source : Statbel (recensements agricoles)

### 3. Taille des exploitations

En rapportant la SAU (en ha) au nombre d'exploitations, on peut calculer la taille moyenne des exploitations agricoles. Sur l'ensemble du territoire, celle-ci a plus que doublé entre 1980 et 2021 (+211,44%) ; c'est à Herve que les exploitations ont grandi le plus (+ 277,75%) et à Welkenraedt le moins (+ 159,60%).

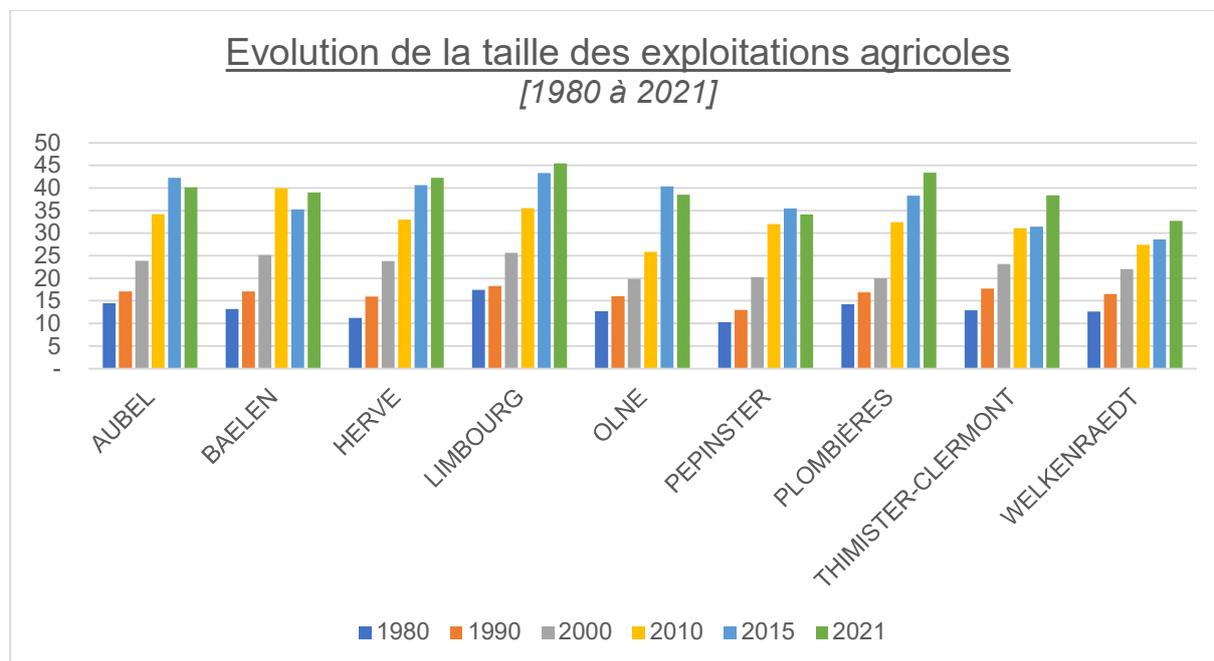


Figure 19 : Evolution de la taille des exploitations agricoles par commune, de 1980 à 2021 (en ha)

### 4. Cultures et productions agricoles

Les données de 2021 quant aux cultures présentes sur nos surfaces agricoles nous montrent qu'il y a

- 84,10% de « *Superficie toujours couverte d'herbe* »
- 9,22% de maïs fourrager
- 4,19% de prairies temporaires
- 0,63% de froment
- 0,41% de betteraves fourragères
- 0,20% de pommiers, poiriers, autres fruits de vergers et petits fruits en plein air et
- 0,05% de légumes en plein air (y c. fraises).

Les autres cultures sont trop insignifiantes pour être analysées.

Concernant les cultures de types fruits, les chiffres ne représentent pas la réalité car ils n'intègrent que les superficies déclarées et non les nouveaux vergers amateurs ou les vieux présents sur des parcelles déclarées en prairie.

Nous devons signaler que plusieurs cultures spécifiques suivantes ont disparus en tant que telles du recensement agricole en 2015 et ne peuvent dès lors être analysées spécifiquement : l'épeautre, le seigle et le méteil, le houblon, les plantes médicinales et autres cultures industrielles, les pommes de terre hâtives, de conservation et de terre, les légumineuses, les semences et plants horticoles en plein air ...

Il est également intéressant de signaler les cultures naissantes depuis quelques années de vins et produits dérivés. Actuellement, la coopérative Vin du Pays de Herve, notamment, cultive 6 parcelles de vigne à Aubel, Clermont, Hombourg (2) et Montzen (2), pour un total de 40.000 pieds de vigne<sup>34</sup>, soit plus de 8 hectares de vignes. Pour une production, à terme, d'environ 40.000 bouteilles de vin. Outre des vins blancs secs, des vins effervescents, la coopérative produit également un cidre parfumé aux raisins.

## 5. Secteur laitier

Dans une étude publiée en janvier 2019<sup>35</sup>, l'UCL précisait qu'« Une grande proportion des exploitations laitières spécialisées se trouvent dans la Région herbagère liégeoise et la Haute-Ardenne (respectivement 30 et 17%). Ces deux régions situées au Nord-Est de la Wallonie présentent les troupeaux moyens les plus élevés des régions agricoles wallonnes (71 et 67 têtes par détenteur) et accueillent plus de 33% du cheptel laitier wallon. Cette concentration s'explique notamment par des conditions pédoclimatiques favorables au développement des prairies. Dans ce contexte, les exploitations de ces territoires disposent d'environ 40% des quotas de livraison de la Région wallonne et présentaient la production moyenne par exploitation la plus élevée des différentes provinces (469.000 litres de lait par exploitation en 2014). »

## 6. Cheptels

Sur l'ensemble du territoire, il y avait sur nos exploitations en 2021

- 35.679 bovins
- 34.401 porcins
- 127.700 volailles

L'évolution de 1980 à 2021 est assez interpellante, notamment en matière de volailles. A noter que l'explosion en 2000 est expliquée par l'augmentation à Plombières (+ 57.296), à Limbourg (+18.846) et à Welkenraedt (+11.351).

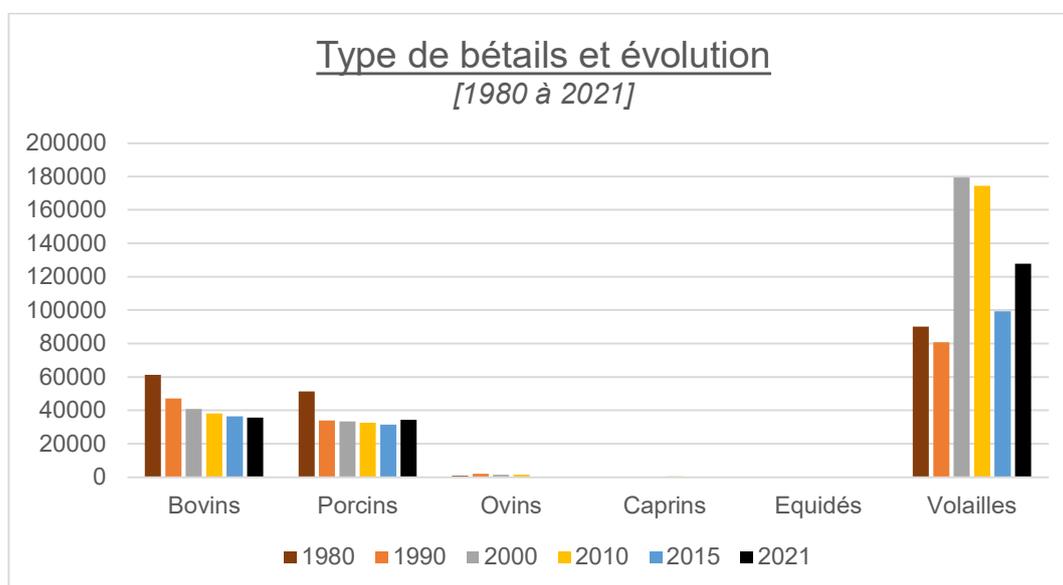


Figure 20 : Evolution du nombre et du type de bétail de 1980 à 2021

Il faut préciser que les ovins, caprins et équidés ne sont plus recensés depuis 2015.

<sup>34</sup> Source : [www.vindupaysdeherve.be](http://www.vindupaysdeherve.be)

<sup>35</sup> « Etat des lieux et scénarios à horizon 2050 de la filière lait en Région wallonne », UCLouvain, Timothée Petel, Clémentine Antier, Philippe Baret, Janvier 2019

Il est également important de mentionner que les chiffres sont ceux des agriculteurs inscrits à la Banque Carrefour des Entreprises. A côté, il y a aussi des non-professionnels (à titre complémentaire ou non) qui élèvent des troupeaux et qui ont également un rôle à jouer dans l'utilisation locale des outils de transformation agro-alimentaires. Par exemple, le petit élevage est majoritaire un 'hobby' sur le territoire mais pas uniquement.

De plus, même s'ils ne sont pas recensés, les équidés sont bien présents dans les prairies du territoire.

#### 7. Collectifs d'agriculteurs

A côté des comités locaux des syndicats agricoles traditionnels, il y a 7 Centres d'Etudes Techniques Agricoles (CETA), chapeautés par l'AWE, sur le territoire : Aubel-Montzen, Frontières & Régions, Bruyères, Boerenbond (2), Jeunes du Pays de Herve et Fléron-Visé. De plus, 2 régionales d'éleveurs sont actives sur le territoire : Herve-Fléron-Visé et Aubel-Montzen.

Ces structures sont assez spécifiques à la région, elles rassemblent ponctuellement les éleveurs autour de sujets/thématiques d'actualité. Elles permettent également aux agriculteurs de se retrouver avec plaisir et d'échanger sur leurs projets et difficultés.

#### 8. Industrie agro-alimentaire et producteurs locaux

Le territoire du GAL Pays de Herve rassemble de nombreux acteurs actifs dans la production (agro)alimentaire (liste non-exhaustive): Atelier Constant-Berger, Corman, Detry, Val-Dieu, Les Cafés Charles Liégeois, Jean Gotta, Lovenfosse, Meurens Natural, Moulin du Val Dieu, Siroperie Meurens, Cidrerie Stassen, Terre de Fromage, les Chocolats Demaret ... ainsi que des innovations alimentaires telles qu'Ecopoon...

Clairement, le Pays de Herve est reconnu pour ses produits alimentaires (et dérivés) et la qualité de ces acteurs, dont certains sont reconnus internationalement.

A noter également la présence sur le territoire du centre de recherche et d'innovation Celabor à Chaineux (Herve).

-

Il est très complexe d'établir une liste exhaustive des productions et producteurs du territoire : nécessité de mise à jour permanente, diversification et multiplication des productions. Nous ne nous risquons dès lors pas à cet exercice, bien que nous disposions en interne d'une liste non-exhaustive.

Il est important de mentionner la présence de la **coopérative Terre d'Herbage**. Née sur le Pays de Herve pour relier producteurs et distributeurs, en les aidant dans la livraison de produits locaux de qualité, elle est au service des producteurs/distributeurs de tout le territoire de l'arrondissement francophone de Verviers (20 communes). Sa zone de chalandise actuelle est la Province de Liège, avec quelques incursions dans d'autres provinces. Il existe également un potentiel de développement à Bruxelles pour y amener des produits de notre région. Voici quelques-uns de ses chiffres-clés :

- Nombre de fournisseurs sur le territoire : +/- 15 (moyenne)
- Nombre de clients sur le territoire : +/- 20 (moyenne)
- Nombre de clients réguliers : +/- 60 (total)
- Nombre de fournisseurs réguliers : +/- 60 (total)
- Livre régulièrement 3 cantines scolaires
- Collabore avec une Entreprise de Formation par le Travail qui livre des soupes à des écoles à Liège

#### 9. Foire Agricole de Battice-Herve

Pour le monde agricole wallon, un des 2 événements-phares de l'année, à côté de la Foire de Libramont, est la Foire Agricole de Battice qui a lieu traditionnellement le premier weekend de septembre.

Née sur les fondations du Marché-Concours de Battice (1937), la Foire agricole a été officiellement créée, sous sa forme actuelle, en 1990. En 2022, on en était donc à sa 31<sup>ème</sup> édition (l'édition 2020 ayant été annulée en raison de la crise Covid). Cette année, avec 27.000 visiteurs (dont 7.000 enfants), la Foire a battu son record de fréquentation. Les visiteurs sont majoritairement des familles, qu'elles soient liées au monde agricole ou non. C'est ce caractère familial et convivial qui caractérise la Foire Agricole de Battice, à côté de celle de Libramont, plus technique et professionnelle.

La Foire Agricole de Battice est également le moment de (re)mettre à l'honneur l'infrastructure du Hall des Criées de Herve, construit en 1994 et qui appartient à l'Association Provinciale des Eleveurs et Détenteurs de Bovins (APEDB) de Liège. Ce hall de 2.000m<sup>2</sup>, ainsi que les terrains qui l'entourent, permet d'accueillir de nombreux exposants de la région et au-delà (bien que les dernières années, l'on doive pousser les murs au vu du succès de la Foire), d'exposer des machines, de proposer des animations ludiques et pédagogiques et d'organiser le concours de l'Ecole des Jeunes Eleveurs, coordonnées par l'AWE.

Depuis 2003, le Comité organisateur de la Foire, composé entièrement de bénévoles (dont de nombreux agriculteurs anciens et actuels, et leur famille), organise la Journée des Ecoles le vendredi précédant la Foire. Pour les 5 et 6<sup>e</sup> primaires des écoles du Plateau de Herve tous réseaux confondus, il s'agit d'une formidable opportunité d'approcher le monde agricole.

Enfin, la Foire agricole de Battice est également le théâtre, pendant ce weekend, de nombreuses remises de prix et concours, tels que le Prix du Mérite Agricole du Pays de Herve, les concours de beurre de ferme au lait cru, de bières et de vins par la Province de Liège...

## 10. Appellation d'Origine Protégée (AOP) 'Fromage de Herve'<sup>36</sup>

Le Fromage de Herve a reçu en 1996 l'appellation AOP, une reconnaissance qu'il est le seul à porter en Belgique. Ce label, créé et géré par l'Union Européenne, sert à garantir l'authenticité de produits alimentaires régionaux.

Une étude du Professeur Remacle de l'Université de Liège a établi qu'on fabriquait déjà du fromage au XIII<sup>e</sup> siècle sur le « Plateau de Herve ». Dans le « Roman de la Rose » de Jean Renard, en 1230, on parle déjà d'un fromage « cras et sain ». Mais le « Herve » doit surtout beaucoup à l'empereur Charles Quint. En effet, c'est au XVI<sup>e</sup> siècle que la région du Plateau de Herve est devenue principalement herbagère suite à un édit de Charles Quint interdisant l'exportation du blé aux Pays-Bas anciens. Dès lors, les paysans, empêchés de valoriser leurs céréales en les exportant, se reconvertirent en transformant leurs terres en prairies et en se livrant à l'élevage de la vache laitière. Comme les moyens de communication étaient réduits et lents, il fallait trouver un produit de conservation du lait dont le temps de mûrissement était assez long afin d'en permettre le transport vers des régions parfois très éloignées. Le 'Herve' était né !

Dans les années 60, les producteurs de Herve étaient au nombre de 500.

Actuellement, quatre producteurs fabriquent encore le fromage de Herve, en produisant plus de 500 tonnes par an.

Fondée en juin 2005, l'ASBL Fromage de Herve regroupe les principaux producteurs de fromages de Herve et trois grossistes locaux. L'association a pour buts principaux de :

- Promouvoir le fromage de Herve (que ce soit en Belgique ou à l'étranger);
- Favoriser l'essor de la production;
- Véhiculer une image de marque valorisante pour les producteurs membres;
- Défendre les intérêts de l'AOP Fromage de Herve;
- Guider les techniques des producteurs membres dans le respect de l'AOP.

L'ASBL est ouverte à tout producteur de fromage de Herve désirant en faire partie.

---

<sup>36</sup> Source : [www.fromagedeherve.com](http://www.fromagedeherve.com)

## F. Tourisme et attractivité du territoire

### 1. Maisons du Tourisme

Les Maisons du tourisme sont des acteurs importants de la politique touristique locale ; 2 Maisons du tourisme recouvrent les 9 communes du territoire du GAL Pays de Herve.

Couvrant 12 communes<sup>37</sup>, le territoire d'action de la Maison du Tourisme du Pays de Herve est donc différent de celui du GAL Pays de Herve : Fléron, Soumagne, Blegny, Dalhem et Visé (Basse-Meuse) ne sont pas dans le GAL ; par contre, Baelen et Limbourg sont membres de la Maison du Tourisme du Pays de Vesdre (avec Verviers et Dison).



Figure 21 : Territoire de la Maison du Tourisme du Pays de Herve<sup>38</sup>

### 2. Plus Beaux Villages de Wallonie

4 villages situés sur le territoire du GAL sont reconnus Plus Beaux Villages de Wallonie par l'asbl du même nom : Clermont-sur-Berwinne (Thimister-Clermont), Limbourg, Olne et Soiron (Pepinster). 9 balades sont recensées dans cette région, au sein de l'asbl Plus Beaux Villages de Wallonie.

### 3. Offre touristique

De nombreux outils, produits et services sont proposés par les Maisons du Tourisme des Pays de Herve et de Vesdre, les Syndicats d'initiatives (SI) et Office du tourisme (OT) du territoire :

- promenades pédestres, cyclos, équestres balisées
- produits du terroir dont AOP Fromage de Herve : histoire, recettes...

De plus, il y a sur le territoire quelques « musées » ou assimilés comme tel : Remember Museum à Thimister, musée du Cimetière américain à Henri-Chapelle, Espace des Saveurs à Herve, Maison du Site Minier à Plombières, Moulin de Terbruggen à Plombières, Moulin du Val-Dieu à Aubel, Musée de la Route, Musée du Terroir...

Plusieurs vues panoramiques et sites touristiques sont également fortement courus par les visiteurs, tels que la Croix de Charneux (Herve), la Tour et le site des Trois Bornes (Plombières), le Knuppelstock et sa table d'orientation (Aubel). Un site touristique de grande

<sup>37</sup> Aubel, Blegny, Dalhem, Fléron, Herve, Olne, Pepinster, Plombières, Soumagne, Thimister-Clermont, Visé et Welkenraedt.

<sup>38</sup> Source : [www.paysdeherve.be](http://www.paysdeherve.be)

envergure est également en projet au Fort de Battice (Herve), soit une tour panoramique avec deux plateformes (16 et 32,5 mètres de haut).

#### 4. Parc paysager transfrontalier

Il faut mentionner le projet de parc paysager transfrontalier initié sur le territoire des communes d'Aubel, Dalhem et Plombières, en partenariat avec la commune flamande de Fourons et les trois localités néerlandaises que sont Eijsden-Margraten, Gulpen-Wittem et Vaals.

Ce projet, actuellement nommé « Bocage sans frontière », devrait rentrer sa candidature auprès de la Ministre flamande de l'Environnement en mai 2023. La Flandre interviendra à hauteur de 80% des subventions. Les 20% restants seront assurés par un co-financement entre les différentes communes et provinces impliquées dans le projet. Un masterplan commun pour les 20 prochaines années et un plan opérationnel pour les cinq ans à venir, qui reprend les habitants, les agriculteurs, les visiteurs ou encore les utilisateurs du territoire, est en cours de rédaction.

Le GAL Pays de Herve est partie prenante du processus, au vu des thématiques concernées et des nombreuses synergies possibles entre les 2 structures.

#### 5. Etablissements, lits et nuitées

Au 31/12/2021, le territoire comptait 190 établissements d'hébergement touristique<sup>39</sup>, qui proposent 2.035 lits et ont enregistré 74.199 nuitées.

Aucune attraction touristique, telle que définie par le Code wallon du Tourisme, n'est reprise sur le territoire.

Nous devons préciser que ces chiffres doivent être lus et analysés avec prudence, ils donnent une idée globale mais ne reflètent pas totalement la réalité du secteur touristique sur le territoire. En effet, malheureusement, il n'existe pas de recensement ou de statistiques précises dans le secteur.

Commune	Nombre d'établissements d'hébergement	Nombre de lits	Nombre de nuitées dans les établissements d'hébergement touristique
<b>Aubel</b>	22	128	6447
<b>Baelen</b>	4	192	*
<b>Herve</b>	29	320	8729
<b>Limbourg</b>	11	96	*
<b>Olne</b>	9	57	2843
<b>Pepinster</b>	8	128	4124
<b>Plombières</b>	80	887	39566
<b>Thimister-Clermont</b>	20	142	5831
<b>Welkenraedt</b>	7	85	6659
<b>TOTAL</b>	<b>190</b>	<b>2.035</b>	<b>74.199</b>

Tableau 10 : Nombre d'établissements d'hébergement, de lits et de nuitées [31/12/2021]

<sup>39</sup> Sont repris les hôtels, campings, gîtes, chambres d'hôtes, villages de vacances, hébergements de tourisme social ou encore d'équipements de tourisme de groupe. Cet indicateur reprend uniquement les établissements d'hébergement touristique qui ont été autorisés à utiliser une dénomination protégée par le Code wallon du Tourisme ou le Décret visant à promouvoir le tourisme en communauté germanophone selon le territoire où ils sont localisés.

De plus, il faut préciser que la recherche 'Pays de Herve' sur Google présente un résultat de 4.240.000 occurrences.

#### 6. Réseau de balades pédestres, cyclos et équestres

Les balades sont un produit touristiques fortement apprécié, d'autant plus depuis les confinements de 2020.

	<b>PÉDESTRES balisées</b>		<b>VÉLOS balisées</b>		<b>ÉQUESTRES balisées</b>	
	nbre de balades	KM	nbre de balades	KM	nbre de balades	KM
Aubel	12	61,5	9	217,2	3	42,2
Baelen		101,7		/		/
Herve	22	259,9	8	216	/	/
Limbourg		112,7		/		/
Olne	11	90,6	/	/	/	/
Pepinster	8	68,5	/	/	/	/
Plombières	32	247,9	1	36	/	/
Thimister- Clermont	10	74,7	1	21,1	/	/
Welkenraedt	5	30,2	2	94	/	/
PdH	6	288,3	1	340	1	48
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>1.336,0</b>	<b>22</b>	<b>924,3</b>	<b>4</b>	<b>90,2</b>

Tableau 11 : Nombre de balades et kms balisés<sup>40</sup>

<sup>40</sup> Source : Maisons du Tourisme du Pays de Herve et du Pays de Vesdre, décembre 2022

## **G. Culture & vie associative**

### 1. Musée

Il n'existe sur le territoire aucun musée, qu'il soit subventionné par la FWB (2021) ou non.

### 2. Centre culturels et autres

Le territoire compte un seul centre culturel reconnu et subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles : le Centre culturel de Welkenraedt.

Il faut ajouter que le Centre Culturel de Soumagne est, lui, notamment actif sur la commune d'Olné.

A côté de ces 2 Centres, de nombreuses dynamiques et associations culturelles gravitent, chacune avec leur fonctionnement propre, telles

- le Centre Hervien d'Animation Culturelle (CHAC), réseau reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles (financement éducation permanente), qui fédère les associations herviennes via des projets culturels ;
- Le centre culturel d'Aubel, purement bénévole et qui disposera bientôt d'un nouveau bâtiment ;
- Le Kursaal à Limbourg ;
- L'Espace Culture de Plombières ;
- Le Réverbère à Thimister-Clermont.

Ces associations bénéficient du soutien de leur commune respective, sans lesquelles elles ne sauraient fonctionner.

Aussi, le festival Paroles d'Hommes, porté par l'association du même nom, elle-même constituée d'un collectif d'associations et d'asbl, fait vivre le territoire tous les ans au rythme des pièces de théâtres, de spectacles, de films, de conférences, d'expositions et de tout support culturel susceptibles d'assurer la promotion des droits humains et des peuples. La 22e édition aura lieu du jeudi 26 janvier au samedi 18 février 2023.

De plus, depuis 2018, la Semaine sans Ecran<sup>41</sup>, autrefois organisée sur la commune de Herve par le CHAC, a accru son rayon d'action en s'étendant au territoire du GAL Pays de Herve, soit 8 communes. Tous les 2 ans, les acteurs du monde culturel se réunissent pour organiser des événements, et notamment 2 événements rassembleurs (lancement et clôture de la semaine).

### 3. Centres d'expression créative

2 centres d'expression créative subventionné par la FWB sont présents sur le territoire : l'Arlequin (Herve) et la Bull'dingue (Welkenraedt). Des ateliers ou loisirs créatifs sont également proposés par les bibliothèques ou d'autres services.

### 4. Bibliothèques

Les bibliothèques assurent un rôle culturel important dans nos communes rurales : il existe une bibliothèque dans chaque commune mais elles ne disposent pas toutes des mêmes budgets et n'ont pas le même rôle. Cependant, les 9 participent au réseau de Lecture Publique subventionné par la FWB, ce qui démontre, si besoin en était, leur dynamisme.

De plus, elles collaborent souvent sur certains projets, comme la Marche des Simples, des balades contées...

---

<sup>41</sup> Voir <https://www.semainesansecran.be/?PagePrincipale>

## 5. Musique

Le Conservatoire de Verviers possède 2 implantations décentralisées à Herve et Limbourg, qui dispensent des cours de formation musicale, de formation instrumentale et des cours complémentaires diversifiés et rassembleurs.

En complément, l'Académie de musique de Welkenraedt est active sur les communes de Aubel, Baelen, Herve, Plombières et Welkenraedt. Environ 1.750 élèves, enfants et adultes, bénéficient de cours dans les différentes implantations, souvent des écoles. Par exemple, le cours d'« éveillé musical » se donne en partenariat avec les écoles, dans 24 implantations scolaires du territoire.

## 6. Maisons de jeunes

Herve et Plombières disposent d'un.e Maison/Centre des Jeunes subventionnés par la FWB : la Maison des Jeunes de Herve et le Grand Môme à Plombières.

A Welkenraedt, le Centre J est un lieu d'accueil, de rencontre, de discussion, ouvert librement à tous les jeunes de 10 à 26 ans.

Sur le territoire, il n'y a pas de centre de rencontres et d'hébergement subventionné par la FWB, ni de centre d'information subventionné par la FWB<sup>42</sup>.

Par contre, il faut noter l'existence de l'AMO (Actions en Milieu Ouvert) Latitude J, qui se situe à Battice (Herve), et qui est active dans la prévention éducative et sociale visant à favoriser l'épanouissement du jeune dans son environnement social et familial. Elle est active sur 6 communes du nord de l'arrondissement de Verviers.

## 7. Les jeunes locales et la vie dans les villages

Depuis toujours, les 'jeunes de villages' procurent du dynamisme à la vie d'un village, d'une commune, du Pays de Herve. Elles sont encore très présentes et surtout très dynamiques, quoique vieillissantes pour certaines. Ce sont elles qui organisent souvent les fêtes et les jeux de villages, ou qui les font vivre. Avec des moyens de plus en plus limités.

De plus, les sections locales de Patro et Scouts sont nombreuses sur le territoire, elles animent les enfants de 5 à 18 ans chaque semaine.

Ce qui fait l'âme des villages du Pays de Herve, ce sont les nombreuses associations, troupes et collectifs de folklore local (carnaval, confréries, sociétés de tir...), troupes de théâtre, sociétés musicales (harmonies, chorales, ...). Concernant les harmonies par exemple, on peut en recenser, au minimum, 8 à Plombières, 1 à Aubel, 1 à Baelen, 2 à Limbourg et 1 « Clique » à Herve. Citons également les nombreux carnivals et cavalcade qui font la renommée de l'est de la Belgique : Dolhain, Plombières, WeHeLo (Welkenraedt-Herbesthal-Lontzen) et la Cavalcade de Herve.

## 8. Education permanente

La Fédération Wallonie-Bruxelles recense<sup>43</sup>, en novembre 2022, 10 associations d'éducation permanente reconnues, dont l'Association pour la Promotion des Sociétés d'Art musical de Montzen, Aubel 1900, le Centre culturel d'Aubel, le Centre culturel Le Réverbère, le Centre hervien d'Animation culturelle, le Cercle d'Emulation de Welkenraedt, la Chevalerie de l'Ordre du Chuffin à Pepinster, l'Orée (organisme régional d'éducation à l'environnement) à Soiron-Pepinster, Loisirs Arts Culture à Baelen ainsi que l'asbl De-Bouche-à-Oreille à Thimister (membre de Culture & Développement).

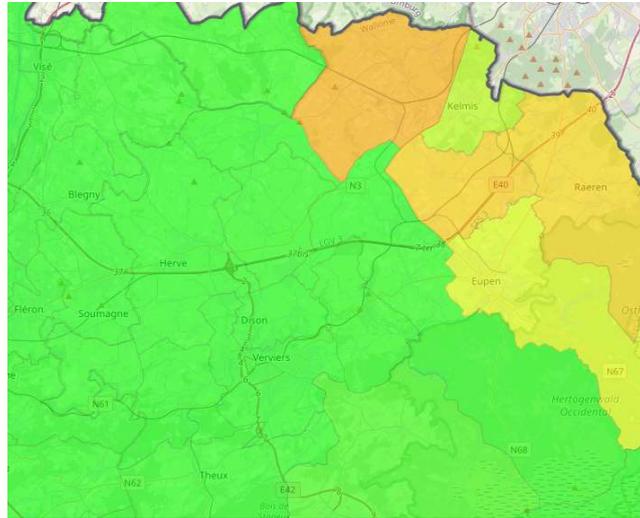
<sup>42</sup> Source : <https://servicejeunesse.cfwb.be/ressources/trouver-une-association-de-jeunesse/>

<sup>43</sup> Source : <http://www.educationpermanente.cfwb.be/>

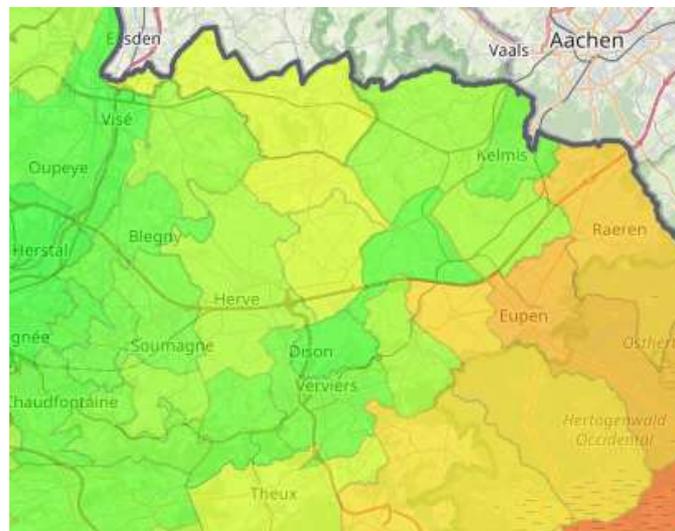
Des locales de structures régionales telles que Natagora, Les Amis de la Terre, l'ACRF – Femmes en Milieu rural, Enéo, Qualité-Village-Wallonie sont également très actives.

## 9. Numérisation & Digitalisation

L'IBPT<sup>44</sup> cartographie la **couverture des réseaux large bandes fixes**, ici pour une vitesse de 100 Mbps. On remarque que seule Plombières a une couverture moyenne.



Concernant la couverture du réseau 4G de Proximus, avec qualité 'très bon', celle-ci est assez satisfaisante sur l'ensemble du territoire.



<sup>44</sup> Source : Institut Belge des Postes et Télécommunication, <https://www.bipt-data.be/fr/projects/atlas/mobile> (2021)

## H. Mobilité

### 1. Parc des véhicules

Au 1<sup>er</sup> août 2022, 55.644 véhicules étaient inscrits sur au moins une des 9 communes du territoire. Les voitures privées représentent 71,69 % du total.

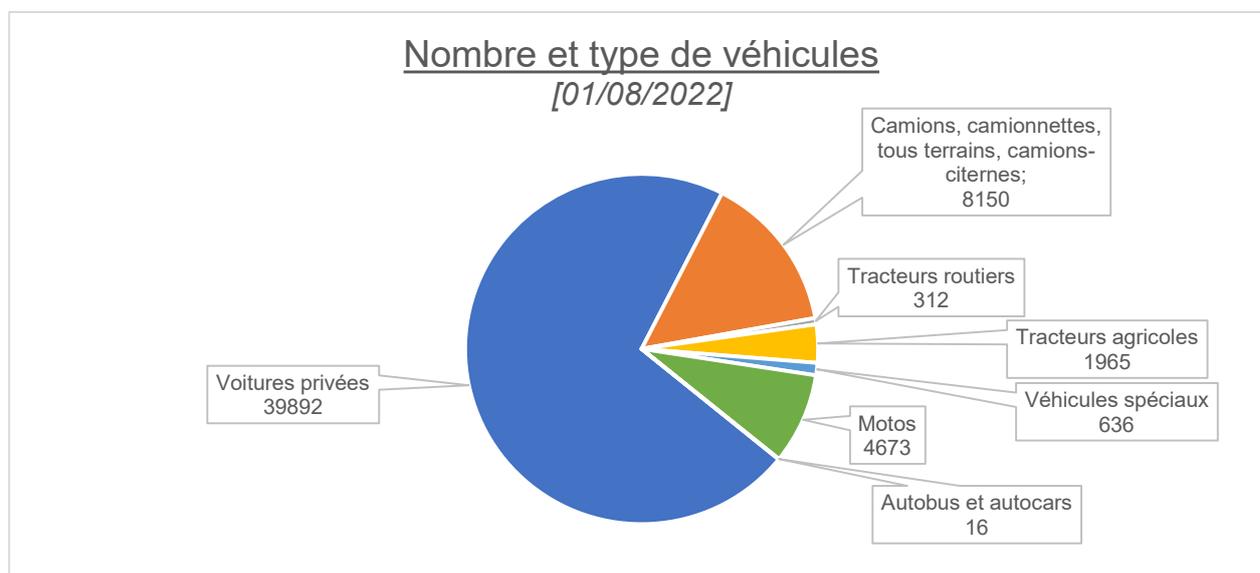


Figure 22: Type et nombre de véhicules<sup>45</sup>

### 2. Réseau (auto)routier

Le territoire possède 19,90 kms d'autoroutes (qui traversent tout le territoire en son sud), 136,60 kms de routes régionales (gérées par le SPW) et provinciales ainsi que 1.186,90 kms de routes communales.

Commune	Km de réseau autoroutier	Km de réseaux régional et provincial	Km de réseau communal
<b>Aubel</b>	-	17,40	162,10
<b>Baelen</b>	1,50	24,50	108,10
<b>Herve</b>	9,00	29,80	248,50
<b>Limbourg</b>	1,30	8,60	85,80
<b>Olne</b>	-	5,20	79,50
<b>Pepinster</b>	-	13,70	103,60
<b>Plombières</b>	-	17,10	189,50
<b>Thimister-Clermont</b>	3,80	12,60	124,00
<b>Welkenraedt</b>	4,30	7,70	85,80
<b>TOTAL</b>	<b>19,90</b>	<b>136,60</b>	<b>1.186,90</b>

Tableau 12 : Longueur du réseau (auto)routier sur chaque commune (2005)

<sup>45</sup> Le parc de véhicules regroupe tous les véhicules motorisés inscrits en Belgique au 1<sup>er</sup> août de l'année. Types de véhicules : voitures de tourisme, autobus et autocars, camions, tracteurs routiers, tracteurs agricoles, véhicules spéciaux, motocycles. Type de carburant : essence, diesel, gaz, électricité. Les tracteurs sont des véhicules motorisés utilitaires auxquels sont attelées des semi-remorques (véhicule sans essieu avant). Les véhicules spéciaux sont des véhicules lents dont les dimensions ou le poids excèdent les valeurs maximales normalement admises pour effectuer un transport de marchandises. La masse maximale autorisée en Belgique ne doit pas dépasser 44 tonnes. Les véhicules de cette catégorie ne peuvent donc circuler sur la voie publique que dans des conditions très strictes. Tous les motocycles roulant à plus de 40 km/h, soit toutes les motocyclettes et la plupart des vélomoteurs.

Battice est considéré comme un nœud autoroutier connectant l'E40 Battice – Aachen et l'E42 Liège – Verviers.

En 2015, le parking de co-voiturage, situé à cheval sur Battice et Thimister-Clermont, est passé de 49 à 141 places, ce qui permet aujourd'hui aux nombreux automobilistes de la région de co-voiturer. En 2022, 8 box-vélos sécurisés y ont également été placés.

4 sites de co-voiturage sont identifiés auprès du SPW Mobilité : Battice, Centre sportif à Henri-Chapelle, Centre culturel à Welkenraedt et à Plombières.

### 3. Réseau SNCB

4 gares et points d'arrêt se trouvent sur le territoire du GAL Pays de Herve : Pepinster-Cité (ligne 44 – entre Spa et Pepinster), Pepinster, Dolhain – Gileppe (Limbourg) et Welkenraedt.

Lorsqu'on analyse les montées/descentes en semaine et le weekend, de 2018 à 2020, on remarque une forte diminution à Welkenraedt (- 44,43% en semaine, - 62,00% le samedi et - 55,97% le dimanche). Bien que la diminution en 2020 puisse s'expliquer par les confinements, la crise Covid et ses conséquences (augmentation significative du télétravail), la baisse de fréquentation de nos gares et points d'arrêt est importante.

	Nombre de montées ou descentes en gare								
	en semaine			le samedi			le dimanche		
	2018	2019	2020	2018	2019	2020	2018	2019	2020
<b>Limbourg</b>	162	122	140	33	29	22	27	19	51
<b>Pepinster (2)</b>	1.364	1.854	887	419	401	236	395	393	347
<b>Welkenraedt</b>	1.911	1.755	1.062	1.958	1.430	744	1.474	1.004	649

Tableau 13: nombre de montées/descentes dans les gares et points d'arrêts (2019-2020)<sup>46</sup>

Verviers-Central et Liège-Guillemins sont les 2 plus importantes gares belges les plus proches du territoire.

### 4. Réseau TEC

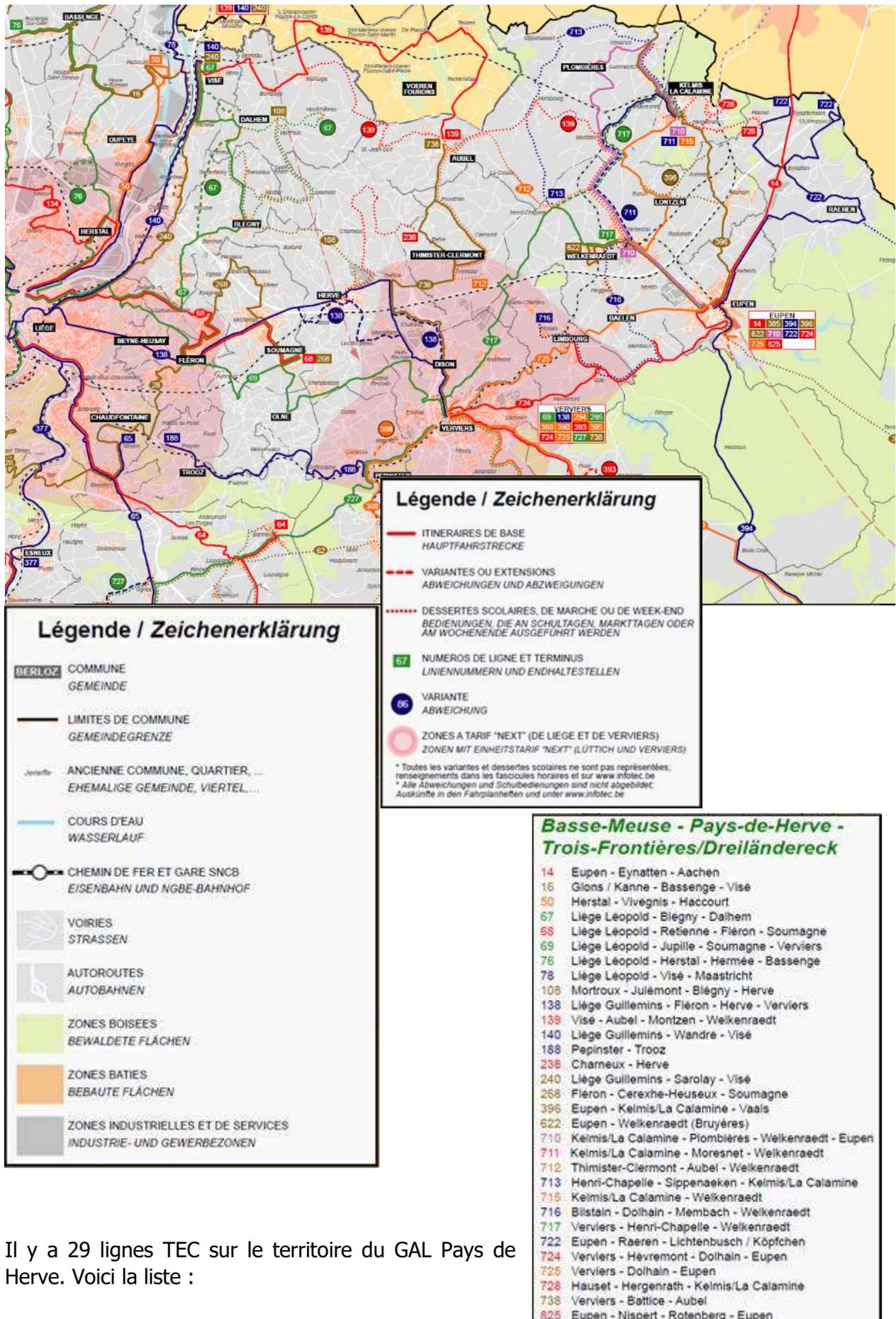
Nos 9 communes sont couvertes par le réseau TEC. Par contre, le niveau de l'offre est très variable : il est naturellement plus élevé dans les zones urbanisées (centres de commune) et moins dense dans les villages.

De plus, il faut préciser que de nombreuses lignes ne fonctionnent qu'aux heures/jours scolaires. Du point de vue de la fréquentation, notons que ce sont les arrêts situés à proximité des écoles qui sont les plus utilisés<sup>47</sup>.

<sup>46</sup> Les données présentées ici sont basées sur des comptages. L'absence de données dans certaines communes peut s'expliquer par l'absence de gare ou de comptage dans les gares sur le territoire communal. Des comptages visuels sont effectués en octobre par le personnel des gares (Infrabel) et par le personnel d'accompagnement des trains (SNCB) durant 9 jours consécutifs : 5 jours ouvrables encadrés de 2 week-ends. La méthode consiste à relever le nombre de voyageurs montés et descendus pour tous les trains du service intérieur et dans toutes les gares et points d'arrêt. L'indicateur clé donne le nombre de voyageurs montés par gare située sur le territoire de la commune (c'est la localisation géographique de la gare qui prime sur sa localisation administrative), le nombre moyen de voyageurs montés dans les trains pour un jour ouvrable (du lundi au vendredi, repris sous la colonne "semaine"), pour un samedi et pour un dimanche.

<sup>47</sup> Source : Etude « Développement d'un réseau et d'une politique cyclable utilitaire au Pays de Herve »

Figure 23 : Réseau TEC Liège-Verviers (2016)<sup>48</sup>



Il y a 29 lignes TEC sur le territoire du GAL Pays de Herve. Voici la liste :

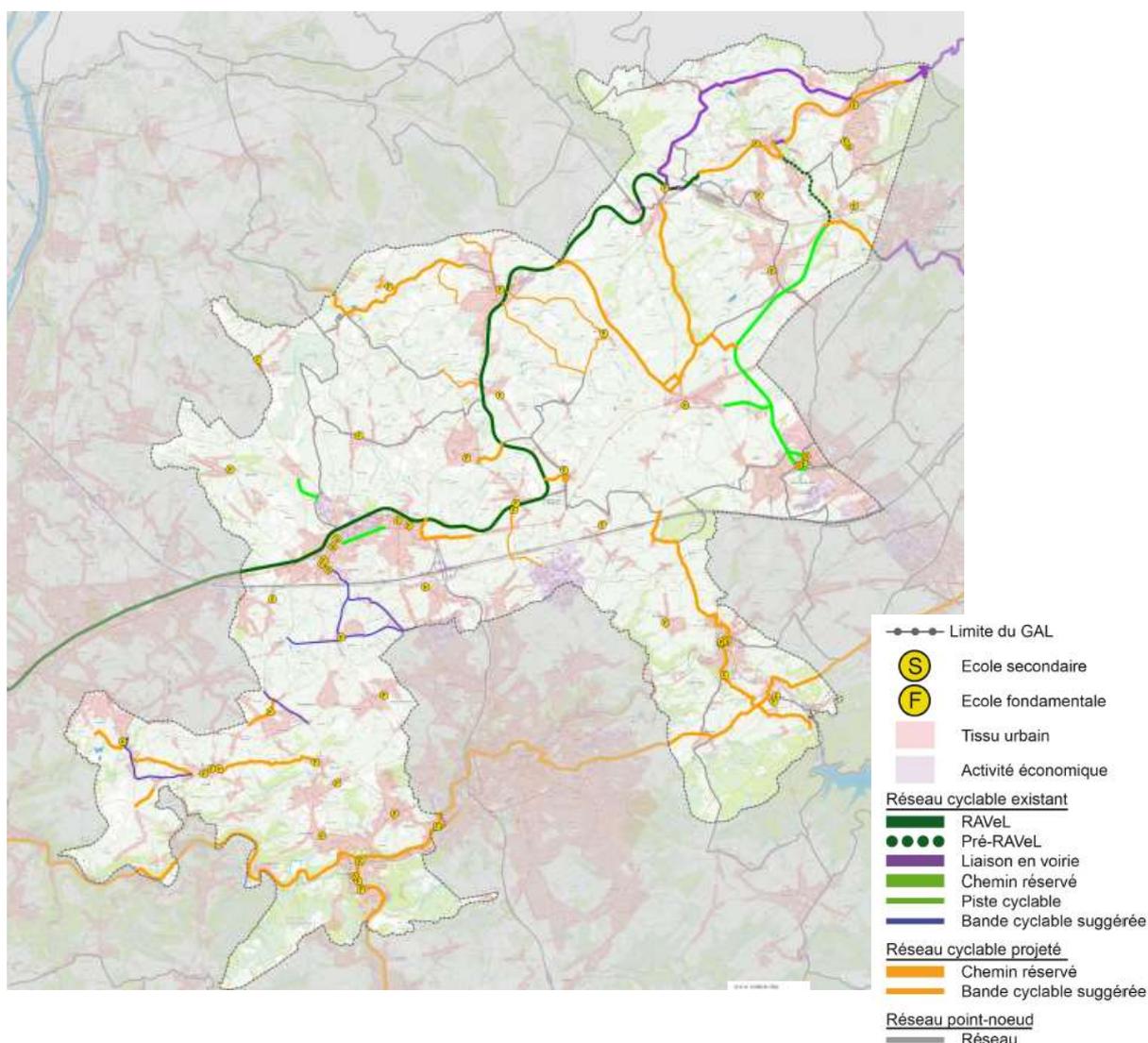
## 5. Réseau des modes doux

En 2020-2021, le GAL Pays de Herve a réalisé une étude supracommunale des 8 communes de son territoire intitulée 'Développement d'un réseau et d'une politique cyclables utilitaires sur le Pays de Herve' avec l'ICEDD<sup>49</sup> et l'ensemble de ses partenaires. Il faut donc malheureusement bien noter que la commune de Baelen n'était pas concernée par cette étude.

Un des objectifs était d'identifier les aménagements cyclables existants et projetés de manière à constituer la base de la conception du réseau cyclable futur et à avoir une première vision du territoire.

En regardant la carte du réseau existant et projeté (avec les projets connus au moment de son élaboration), nous pouvons dire que

- La liaison structurante est la Ligne 38 du RAVeL<sup>50</sup>, qui se prolonge avec la ligne 39 et ses ramifications. Reliant Liège à la frontière allemande, elle traverse le territoire sur une longueur de 36,8 kms (2021) ;
- Parallèlement à celui-ci, la Vesdrienne (voir plus bas) devrait connecter les grands pôles de la Vallée de la Vesdre, de Chaudfontaine à Eupen ;
- A côté de ces 2 axes structurants, de nombreux villages à ce jour ne sont pas desservis.



<sup>48</sup> Source : [www.letec.be](http://www.letec.be)

<sup>49</sup> Institut de Conseil en Environnement et Développement Durable

<sup>50</sup> Réseau Autonome des Voies Lentes

Actuellement, les projets d'infrastructures supracommunales sur le territoire sont

- La Vesdrienne : projet dont le financement a été porté à 45 millions dans le nouveau plan « Infrastructures », cette liaison permettrait tant d'un point de vue utilitaire que touristique de relier l'ensemble du tissu urbain et périurbain situé dans la vallée de la Vesdre
- Liaison Aubel – Henri-Chapelle (Welkenraedt) au départ du RAVeL 38 (rue du Mémorial Américain)
- Aubel : création d'un site propre sur l'itinéraire :

Figure 24 : Réseau cyclable existant et projeté (2020)

- De Aubel à Val-Dieu (N649)
- De Val-Dieu à Dalhem (N650)

- N627 : projet de site propre permettant une connexion entre Battice et Chainoux

A noter que cette carte ne reprend pas les projets communaux, notamment dans le cadre des plans d'investissement Wallonie Cyclable (WaCy) et Mobilité active et intermodalité (PIMACI).

Nos 9 communes ont été sélectionnées « Commune Wallonie Cyclable », elles ont donc mis en place un comité vélo<sup>51</sup> comme demandé par la Wallonie. Elles avaient également l'obligation de réaliser un audit cyclable et un plan d'actions, ainsi que d'avoir un Conseiller en Mobilité (CeM). Actuellement, 6 de nos communes disposent d'un CeM, formé, en place.

Au total, pour les 9 communes, il s'agit de projets d'investissements importants, d'un montant théorique de 2.687.500 € (parts wallonnes + communales) pour des aménagements cyclables sur voiries communales ou parking vélos. Il faut être prudent quant à la réalisation concrètes de ces investissements, qui nécessitent notamment une forte implication humaine des agents communaux et qui doivent être approuvés par la Région.

Pour PIMACI, la Wallonie octroie un droit de tirage par commune, en fonction des kms de voiries communales, du nombre d'habitants et du revenu moyen par habitant. Au total, sur les 9 communes, des subsides sont octroyés pour un total de 1.102.904,43 € ; les communes doivent y ajouter 275.726,11 €. Toutefois, ces budgets doivent être utilisés à 50% pour des aménagements cyclables, 20% pour des aménagements piétons et 30% pour de l'intermodalité.

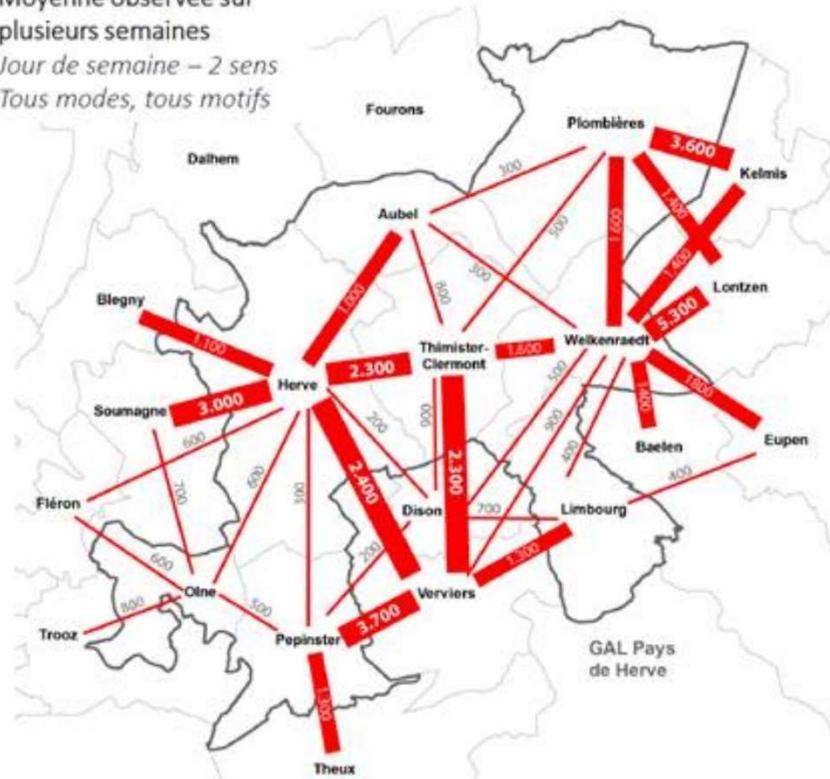
## 6. Déplacements sur le territoire

La carte<sup>52</sup> ci-dessous reprend les principaux déplacements effectués entre communes du territoire, tous modes et tous motifs confondus.

<sup>51</sup> Ces comités, constitués par des élus, agents administratifs, représentants régionaux et d'associations, ainsi que des citoyens, ont pour objectif de coordonner la conception et la mise en œuvre du plan communal cyclable et de remettre un avis sur les projets d'aménagements.

<sup>52</sup> Source : SPW, Proximus 2018

Moyenne observée sur  
plusieurs semaines  
Jour de semaine – 2 sens  
Tous modes, tous motifs



## 7. Plan Communal de Mobilité (PCM) ou assimilé

De nos 9 communes, plusieurs d'entre elles ont développé un PCM ou assimilé

- × Pour Baelen, Plombières et Welkenraedt : Plan de mobilité transfrontalier aux 3 Frontières, qui date de 2006 (avec Eupen, Kelmis, Lontzen et Raeren) ;
- × Pour Plombières, le marché vient d'être attribué<sup>53</sup>, pour un démarrage en 2023 ;
- × Pour Aubel et Olne, pas de PCM mais une fiche Mobilité dans leur Programme Communal de Développement Rural (PCDR) ;
- × Pour Limbourg, un PCM en 2009 (pas de ré-actualisation prévue) et un volet Mobilité important dans le PCDR en cours de réalisation ;
- × Pour Herve, pas de PCM mais un volet Mobilité dans le futur Schéma de Développement Communal ;
- × Pour Pepinster, un PCM qui date de 2004 ;
- × Pour Thimister-Clermont, un PCM de 2003, et dont la ré-actualisation est prévue en 2024.

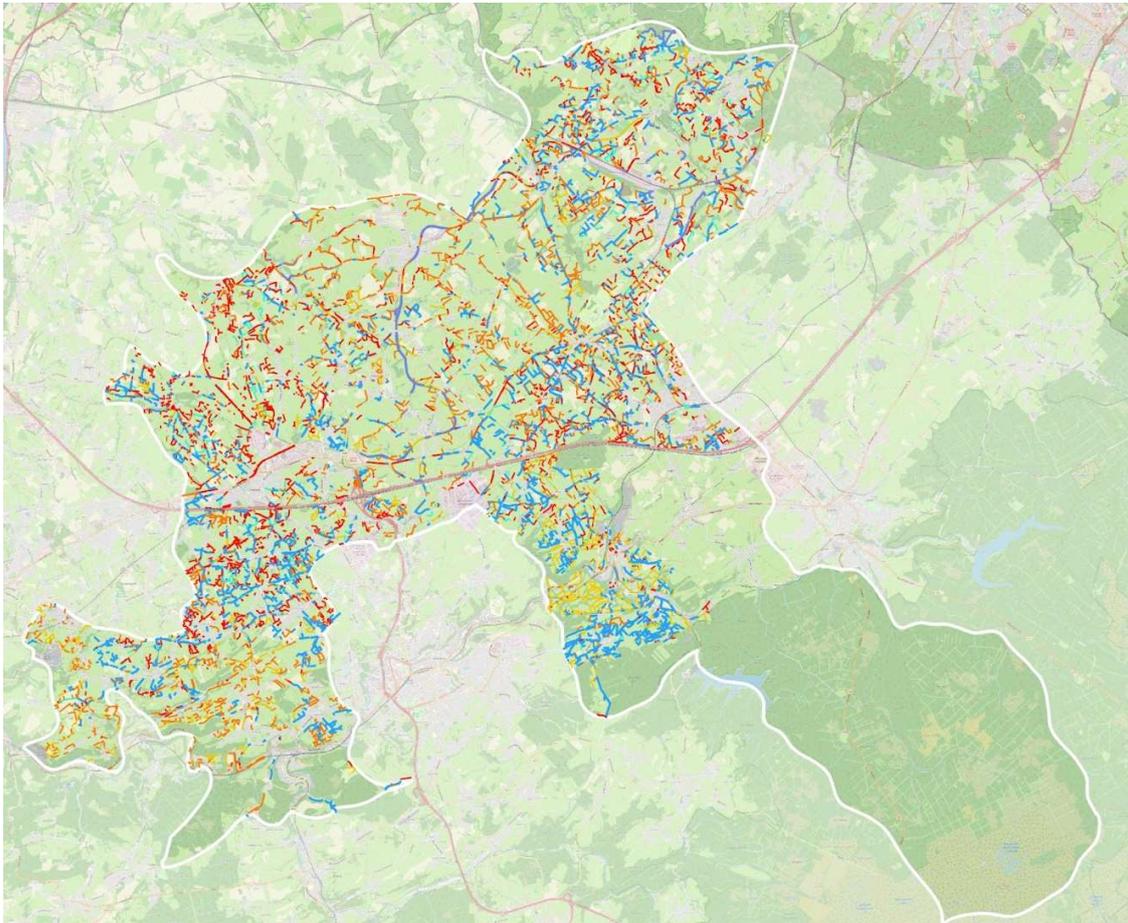
<sup>53</sup> A la date de réaction de ce rapport, soit 12/2022.

## **I. Environnement, eau, nature et paysages**

### **1. Haies et arbres, et leur valorisation**

En 2018-2019, dans le cadre du projet BIODIVAL, un inventaire des haies a été réalisé sur le territoire du GAL Pays de Herve<sup>54</sup>. Cet inventaire reprend uniquement les haies visibles depuis la voie publique, il est donc partiellement incomplet. Les haies sont caractérisées sur base de la typologie WalEUNIS.

*La commune de Baelen ne faisant pas partie du GAL Pays de Herve avant 2022, l'inventaire n'a pas été réalisé sur son territoire.*



*Figure 25 : Carte de l'inventaire des haies, avec leurs caractéristiques, dans le cadre du projet Biodival*

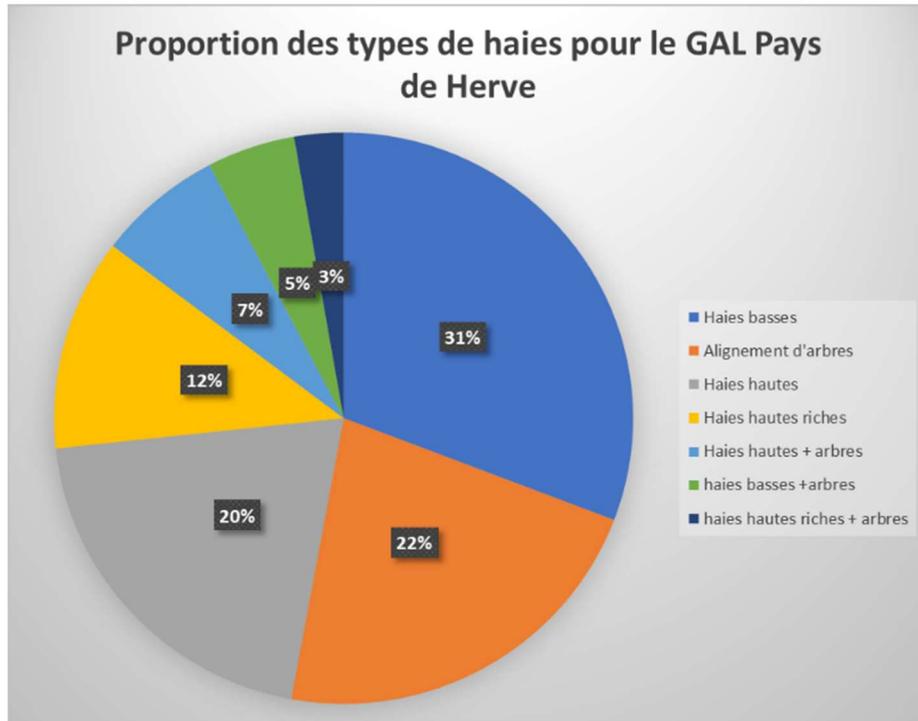
L'inventaire a permis de recenser

- 294,14 kms linéaires de haies basses
- 47,00 kms linéaires de haies basses et arbres
- 114,62 kms linéaires de haies hautes riches
- 26,22 kms linéaires de haies hautes riches et arbres
- 194,80 kms linéaires de haies hautes
- 67,08 kms linéaires de haies hautes et arbres
- 211,06 kms linéaires d'alignements d'arbres

Soit un total de 954,92 kms linéaires sur le territoire des 8 communes.

<sup>54</sup> A noter que l'inventaire a été réalisé sur les 16 communes des 3 GAL partenaires du projet BIODIVAL: le GAL Entre Vesdre et Gueule, le GAL 100 Villages 1 Avenir et le GAL Pays de Herve.

La réalisation de cet inventaire est très utile pour mieux connaître le type et l'état réel des linéaires de haies ; l'objectif étant ici d'appréhender les pistes de valorisation possibles.



Les haies basses sont généralement présentées par les habitants et les pouvoirs publics comme le type de haies le plus largement représenté sur le territoire. En réalité, on constate que leur nombre est légèrement inférieur aux haies hautes. Cela est important car les utilisations possibles et les services écosystémiques rendus par les haies hautes sont largement plus intéressants que ceux rendus par les haies basses.

Néanmoins, il est à regretter que seul 19% des haies inventoriées ont une structure intéressante pour la biodiversité (haies hautes composées d'au moins 5 variétés différentes).

Sur base de cet inventaire, une étude de faisabilité a été réalisée, pour le projet BIODIVAL, par l'ASBL Valbiom.

Cette étude a permis de mettre en évidence trois valorisations possibles de nos haies :

- du paillage horticole,
- de la litière d'élevage et
- des plaquettes combustibles.

D'après les chiffres obtenus auprès de projets existants de valorisation des haies et suite au chantier-test qui a été réalisé début de l'année 2021, nous pouvons estimer que :

- Sur base de l'inventaire des haies, le gisement théorique de bois de haies exploitable pourrait remplacer 650.000 litres de mazout si l'on considère uniquement le territoire du GAL Pays de Herve.
- Sur le chantier test, la production d'énergie issues de plaquettes produite lors du chantier est 24 fois supérieure à l'énergie consommée pour l'exploitation des haies.

Actuellement, il n'existe pas de chaufferie prête à utiliser de la plaquette bocagère sur notre territoire.

## 2. Arbres et haies remarquables

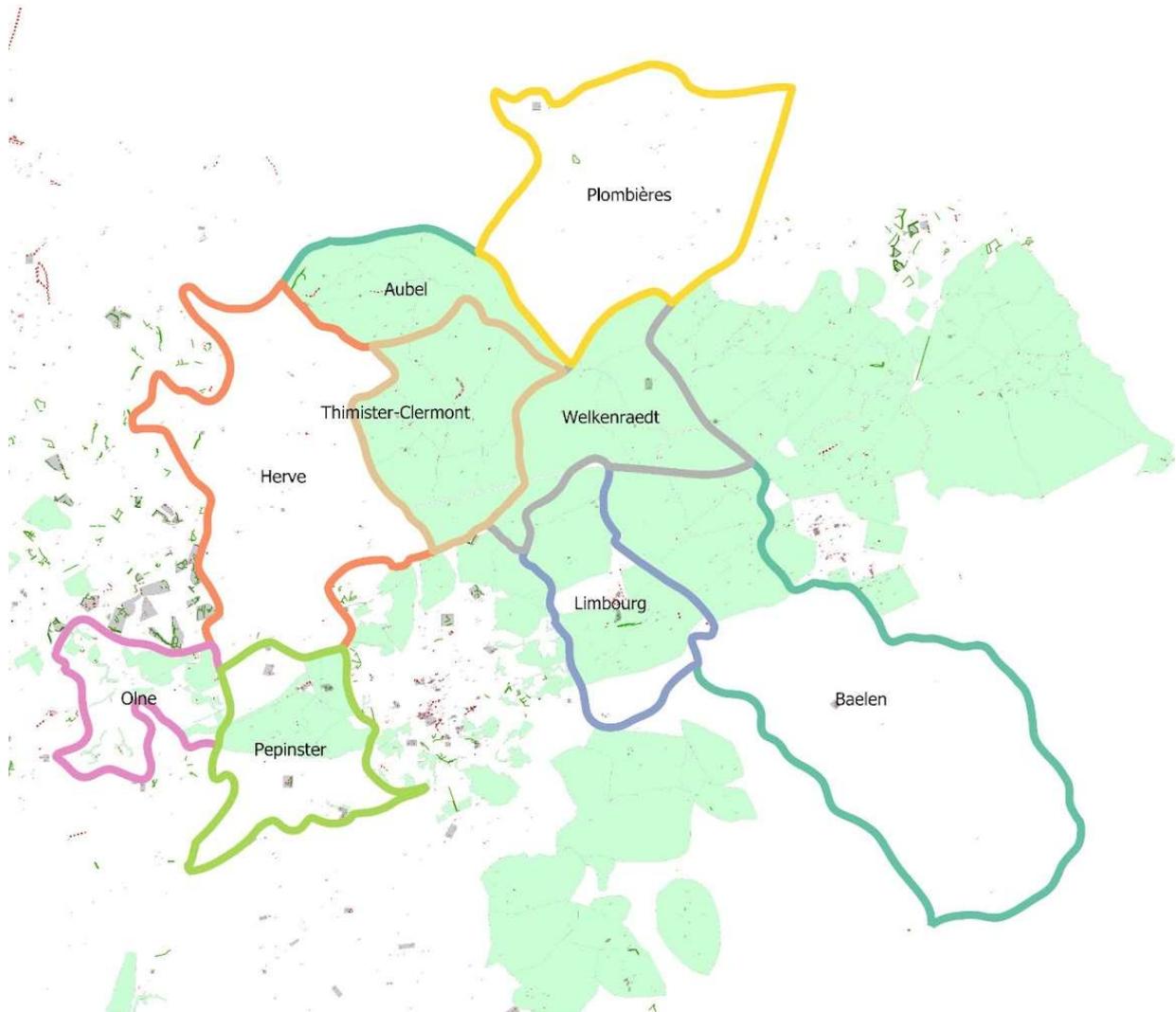


Figure 26 : Carte des haies et arbres remarquables<sup>55</sup>

En analysant la carte de plus près, on peut dire, qu'en plus des arbres et haies remarquables géolocalisés précisément, les communes d'Aubel, Thimister-Clermont et Welkenraedt sont totalement en zone de haies remarquables et qu'une grande partie des communes de Baelen, Limbourg, Pepinster et Olné sont également couvertes par des zones de haies remarquables.

## 3. Couloirs écologiques

En juin 2020, le WWF Belgique a publié une étude réalisée par Biotop Environnement sur l'état des couloirs écologiques dans l'Euregio<sup>56</sup>. Le maintien de ces corridors permet de connecter différentes zones d'habitat naturel. Leur maintien et amélioration va permettre à différentes espèces, notamment le chat sauvage, de se déplacer plus facilement entre ces zones d'habitat privilégié.

<sup>55</sup> Source : walonmap.be

<sup>56</sup> (Q. Dubois, A. Kaiser, Research study on Ecological Network Restoration in Meuse-Rhine Euregio and Quantification of Restoration Actions in Wallonia, June 2020).

La carte ci-dessous met en évidence les couloirs qui traversent le territoire du GAL Pays de Herve. Les zones ou les couloirs écologiques n'étant pas dans un état suffisant pour remplir leur rôle sont également visibles. Toutes les communes du GAL sont traversées par ces couloirs écologiques.

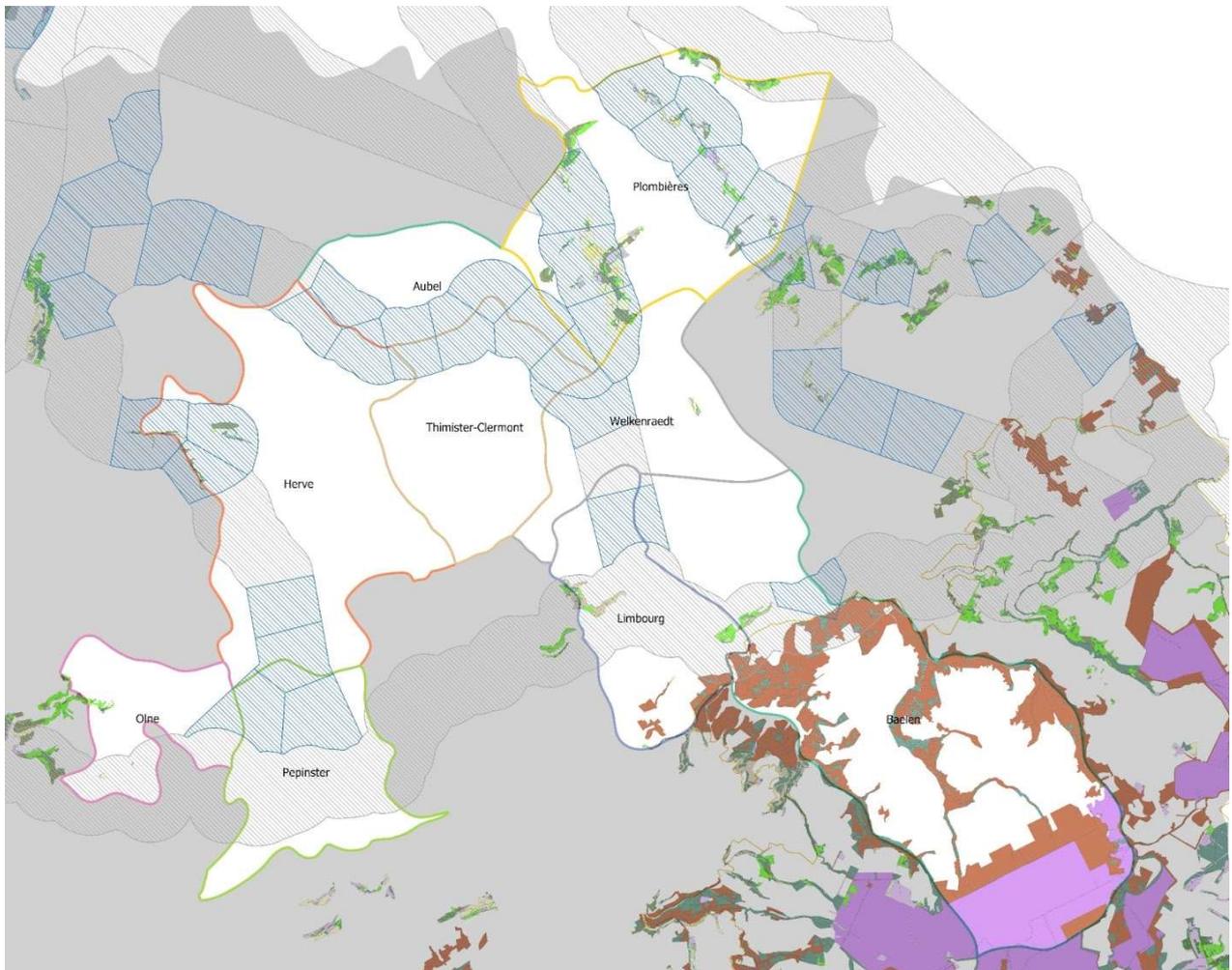


Figure 27 : Carte des zones Natura 2000 et des couloirs écologiques

<b>Zones Natura 2000</b>	
	UG 01 : milieux aquatiques
	UG 02 : milieux ouverts prioritaires
	UG 03 : prairies d'habitats d'espèces
	UG 04 : bandes extensives
	UG 05 : prairies de liaison
	UG 06 : forêts prioritaires
	UG 07 : forêts prioritaires alluviales
	UG 08 : forêts indigènes de grand intérêt biologique
	UG 09 : forêts habitat d'espèces
	UG 10 : forêts non indigènes de liaison
	UG 11 : terres de cultures et éléments anthropiques
	UG Temp 01 : zones sous statut de protection
	UG Temp 02 : zones à gestion publique
	UG Temp 03 : forêts indigènes à statut temporaire
<b>Couloirs écologiques</b>	
	Couloir écologique existant
	Couloir écologique "à améliorer"

#### 4. Animaux et biodiversité

Le bocage du Pays de Herve accueille de nombreuses espèces dont certaines sont spécifiques à la région

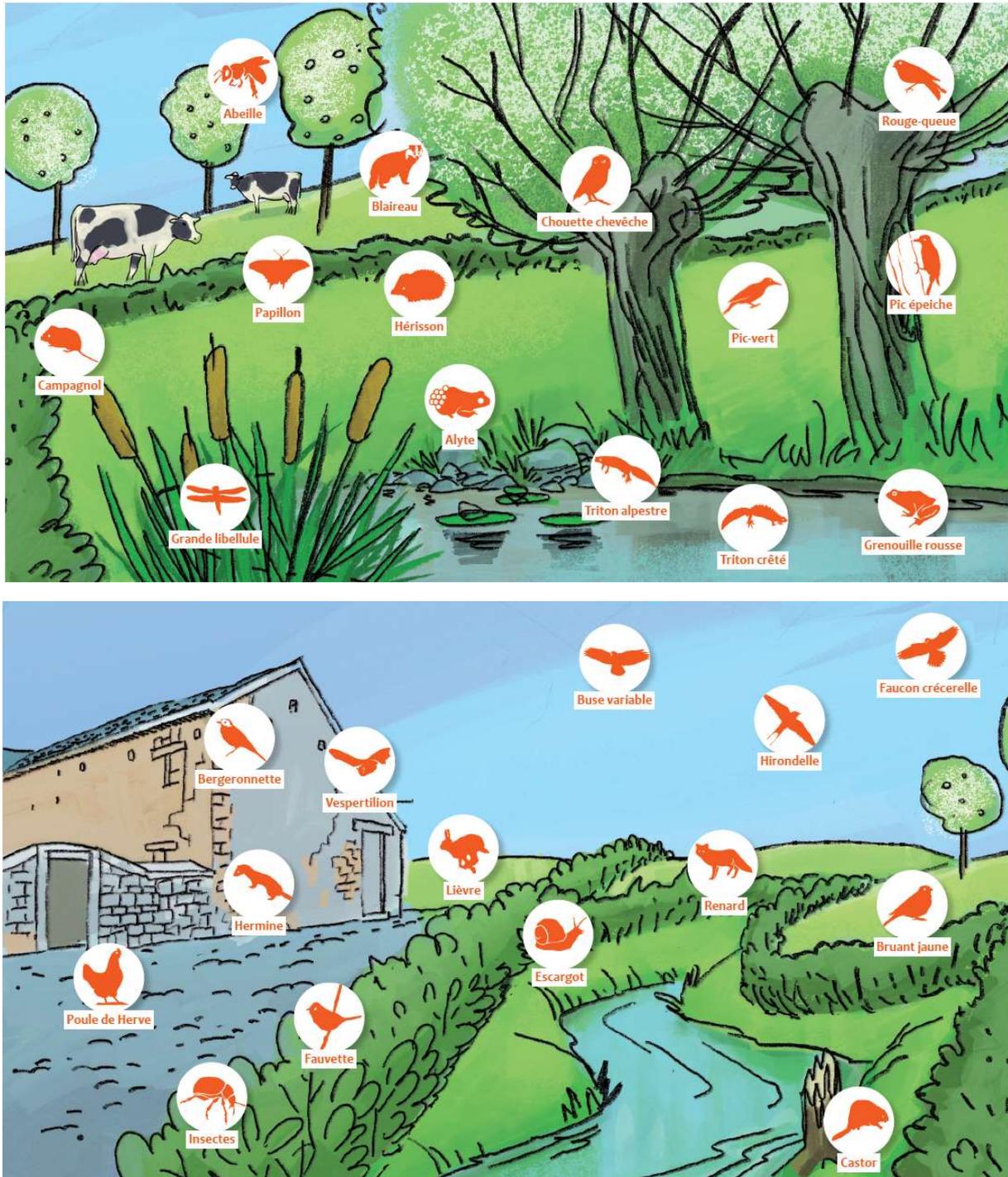


Figure 28 : Les "habitants" du bocage<sup>57</sup>

<sup>57</sup> Source : « Comprendre, savourer, protéger les paysages du Pays de Herve », Maison du Tourisme Pays de Herve et GAL Pays de Herve, 2019-2020



Les 2 Contrats de Rivière actifs sur le territoire (Meuse Aval – Berwinne et Gueule, et Vesdre), ont répertoriés 1.375 points noirs sur le territoire, répartis comme suit :

Ouvrage/protection de berge	129
Érosion	223
Entrave	85
Rejet	294
Déchet	256
Autre	127
Plantes invasives (berce et balsamine)	261

Les problématiques principales dans les bassins concernés sont donc (hors plantes invasives et renouées à la suite des inondations, voir plus loin) les rejets, les déchets et les érosions.

Concernant les rejets, des travaux d'égouttage et de raccordements sont en cours, et certains encore à réaliser selon le planning de financement de la SPGE.

Pour les déchets, les Contrats de Rivière travaillent depuis de nombreuses années (en collaboration avec les Communes et BeWaPP) sur la sensibilisation des riverains.

## 6. Eaux souterraines

La majorité des masses d'eaux souterraines présentes sur le territoire du GAL Pays de Herve est fortement dégradée par la présence de nitrates en trop grande quantité, comme le démontre la carte ci-dessous où l'état chimique d'une part importante du territoire est catégorisée 'Mauvais' en ce qui concerne la teneur en nitrates.

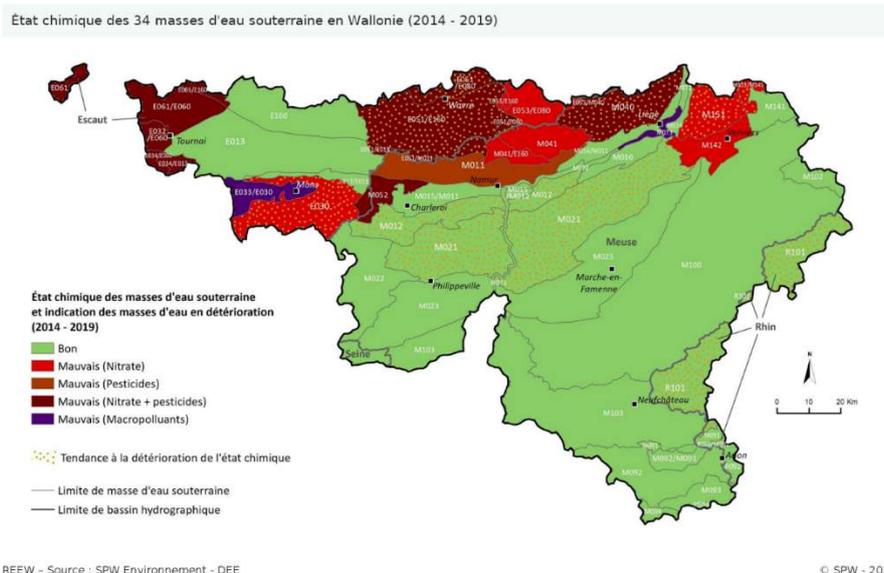


Figure 30 : Etat chimique des eaux souterraines (évolution 2014-2019)<sup>58</sup>

<sup>58</sup> Source : SPW Environnement

## 7. Inondations et impacts transfrontaliers

Suite aux inondations de juillet 2021, la Région Wallonne a catégorisé les communes sinistrées par niveau de gravité pour fixer les montant des aides régionales.

- 1ère Catégorie : il s'agit des communes les plus impactées. Les communes de Limbourg et Pepinster figurent sur cette liste parmi les 10 communes identifiées sur le territoire wallon.
- 2ème Catégorie : Cette catégorie est composée des communes ayant une zone sinistrée peu étendue ou une zone étendue avec des dégâts relativement importants, comptant des dizaines de familles à reloger, entre 100 et 500 logements impactés à des degrés divers, et qui devront réaliser d'importants travaux de rénovation ponctuels sur certaines voiries ou dans les bâtiments publics et qui ont été amenées à évacuer une masse importante de déchets. Olne et Baelen figurent dans cette catégorie.
- 3ème Catégorie : sont repris ici les 5 autres communes du GAL Pays de Herve.

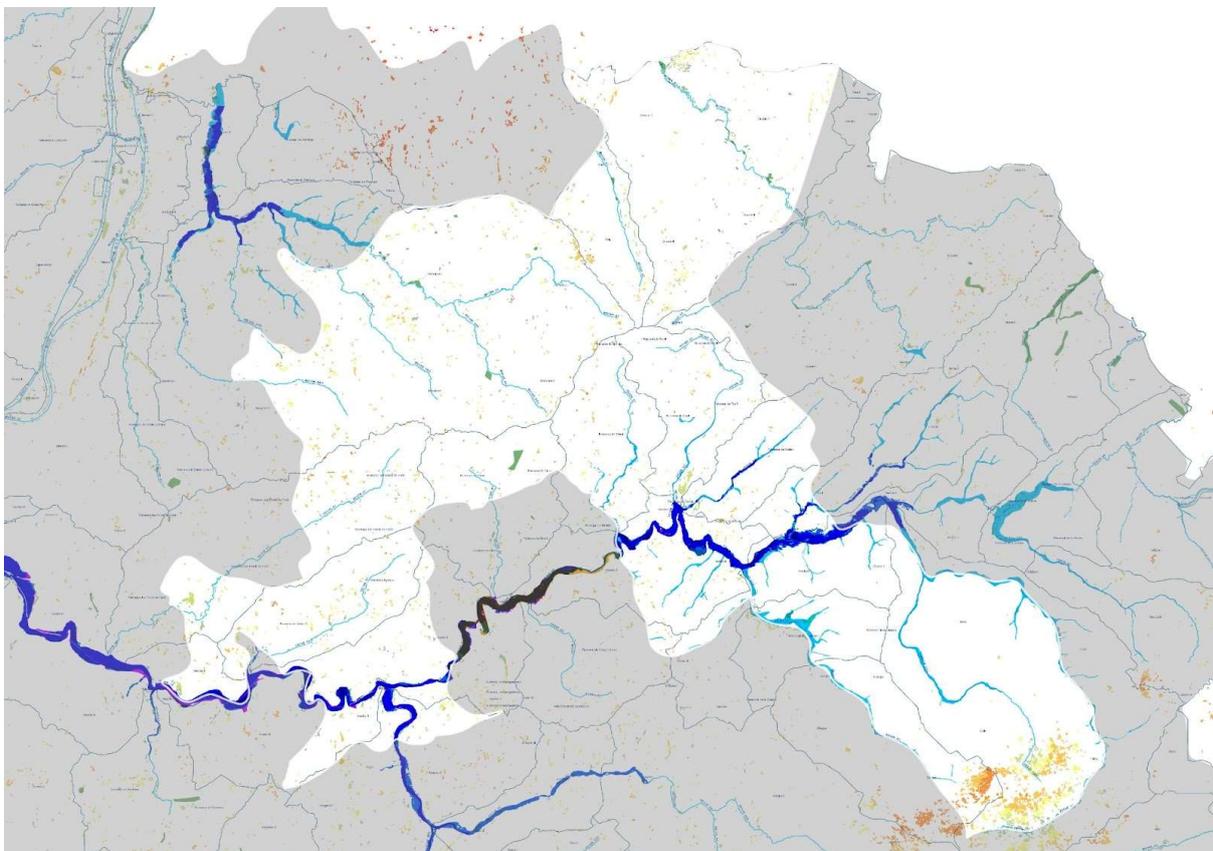


Figure 31 : Inondations de juillet 2021 (impacts)

De manière plus générale, le Pays de Herve a été très impacté : toute la Vesdre d'une manière inédite et du côté de la Gueule-Berwinne. Il y a notamment eu des impacts à Moresnet-Sippenaeken et à Thimister mais aussi en aval des communes du GAL : Dalhem, Fourons, Pays-Bas... Sur le bassin de la Berwinne, il y a eu 2 crues T200 (Temps de retour statistique 200 ans) en 2018 et 2021.

D'un point de vue transfrontalier, le bassin de la Gueule (côté néerlandais) a été très impacté par les pluies sur la partie belge ; une étude STROMING a par exemple démontré l'intérêt de travailler sur la partie wallonne pour une meilleur réponse aux problèmes aux Pays-Bas.

Nos voisins néerlandais et flamands sont donc notamment demandeurs de partenariats pour développer des projets d'infiltration, renaturation, reméandration etc.

Quant aux conséquences des inondations de juillet 2021,

- × Au niveau des collecteurs, dans le bassin de la Vesdre, les collecteurs présents dans le lit de certains cours d'eau ont subi de plein fouet les crues de juillet 2021. Dès lors, l'AIDE travaille à réfectionner ces collecteurs (parfois bouché, soulevé du lit, fissuré, etc.) et les chambres de visites concernées. Ces travaux sont en cours et devraient être terminés pour fin 2023.
- × De plus, les stations présentes dans la vallée sont hors-services depuis juillet 2021. Celles de La Brouck (Trooz) et de Membach (Baelen) ont été remises en état, celles de Wegnez et Goffontaine devront l'être pour mi, voire fin, 2024.
- × Il faut également signaler la gestion difficile des pousses de renouée issues d'arrachement des anciennes populations présentes, bien que le SPW ait lancé le projet de suivre ces populations dans le bassin, les identifier et les gérer sur 2022 et 2023 (également sur les bassins de l'Ourthe, de l'Amblève et de la Lesse).

A côté des inondations catastrophiques de juillet 2021, il ne faut pas oublier les sécheresses à répétition de 2022, 2020, 2019, 2017... Toutes les mesures d'infiltration peuvent avoir un impact intéressant pour les nappes.

## 8. Déchets

L'intercommunale liégeoise de gestion de déchets Intradel est active sur les 9 communes du territoire. En 2022, la plupart des communes, excepté Pepinster et Thimister-Clermont ont adopté le système de tri des déchets (et conteneurs individuels), obligatoire d'ici à 2023.

Le graphique ci-dessous montre la quantité de déchets ménagers collectés par habitant en 2020. Majoritairement, le territoire reste en-dessous de la moyenne wallonne, et même pour 6 communes, en-dessous de la moyenne de l'arrondissement de Verviers.

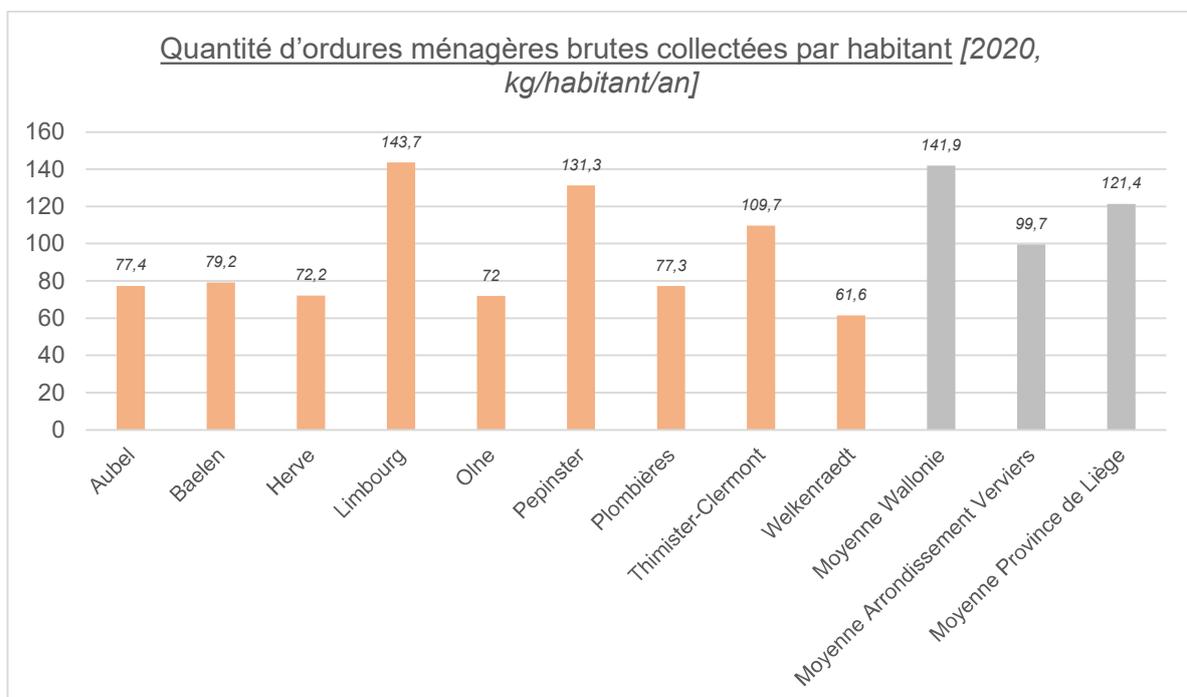


Figure 32 : Quantité d'ordures ménagères collectées par habitant en 2020

4 recyparcs, accessibles à l'ensemble des citoyens, sont présents sur le territoire : Herve, Limbourg, Plombières et Thimister-Clermont.

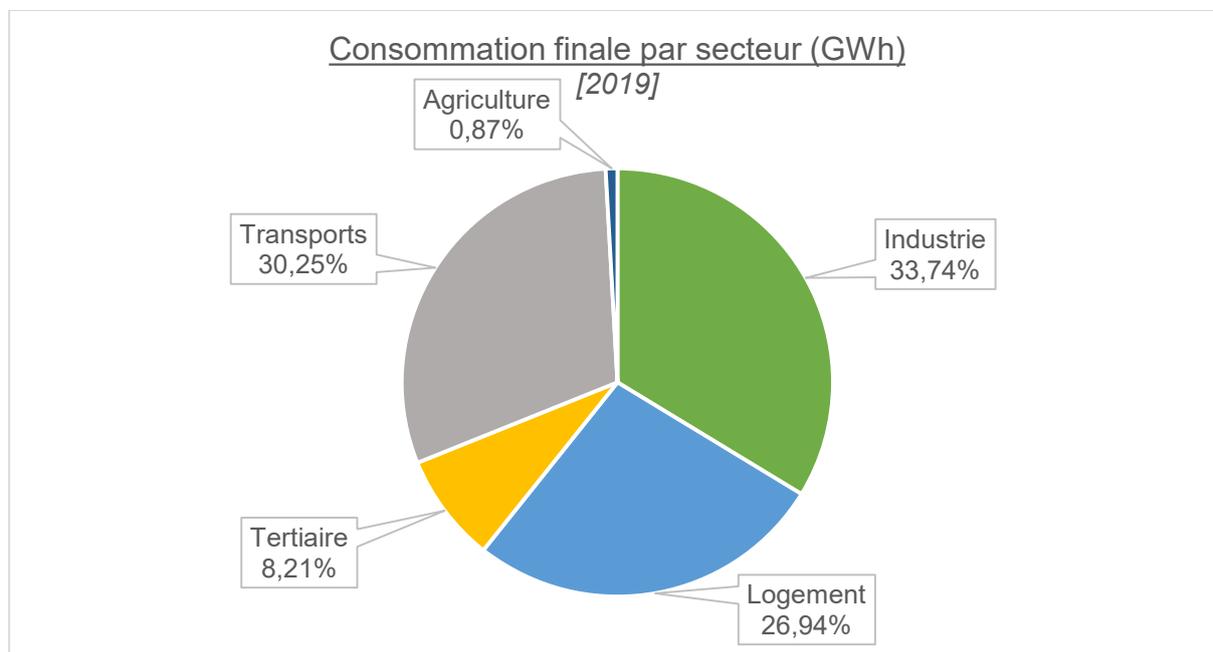
En 2022, 3 communes ont mandaté Intradel pour les accompagner dans une démarche « Zéro Déchet » : Plombières, Thimister-Clermont et Welkenraedt.

Il n'y a pas de ressourcerie sur le territoire, les plus proches étant RCycl à Eupen et la Ressourcerie du Pays de Liège à Liège. Cependant, le territoire dispose d'un centre/magasin de seconde main : les 3R à Lontzen-Welkenraedt.

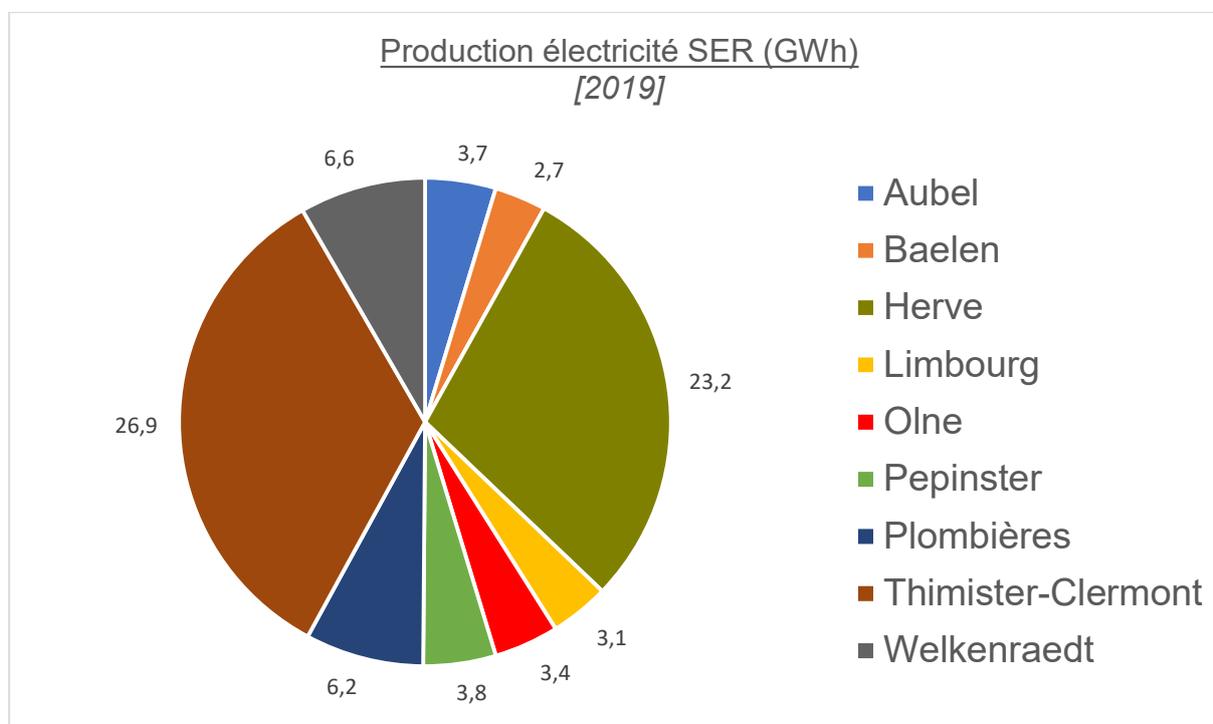
## J. Energie

### 1. Consommation et production

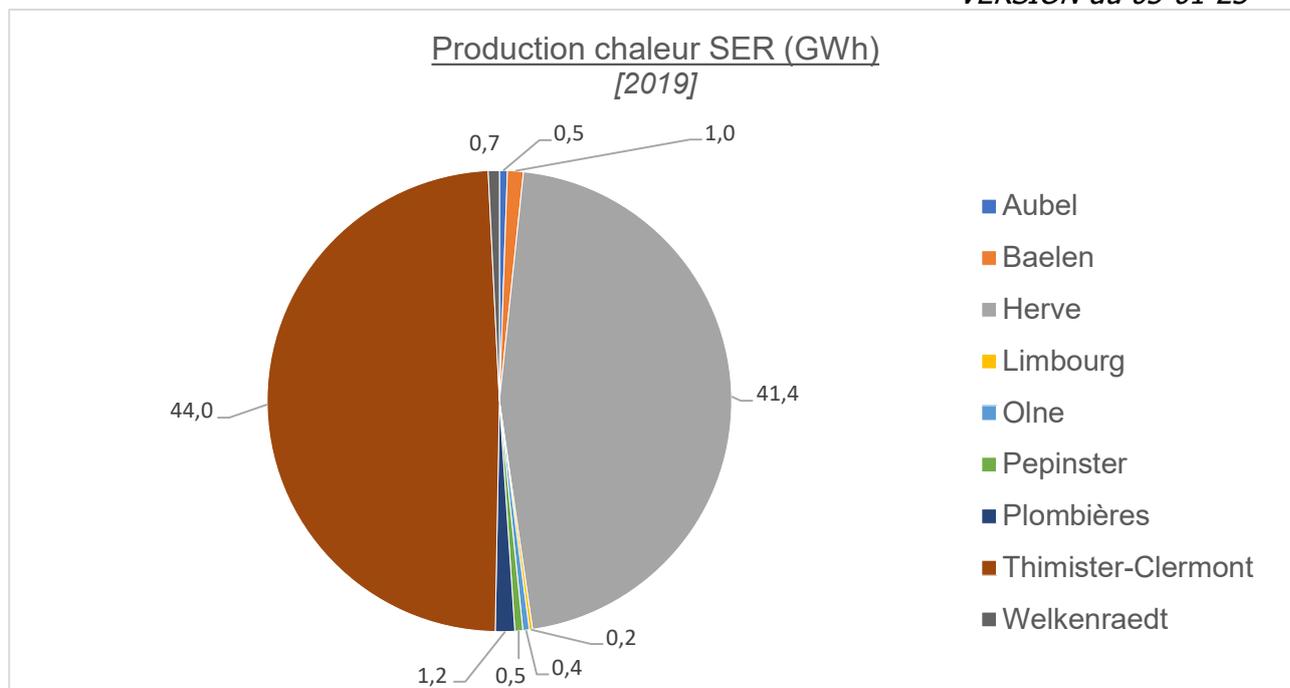
En 2019, le territoire des 9 communes du GAL Pays de Herve ont consommé 2.387,5 GWh<sup>59</sup> (consommation finale, toutes sources d'énergie confondues), répartis comme suit parmi les différents secteurs :



Toujours en 2019, le territoire a produit, à partir de sources d'énergie renouvelable, 79,6 GWh d'électricité et 89,9 GWh de chaleur, tous les 2 répartis comme suit.



<sup>59</sup> Les indicateurs communaux sur l'énergie présentés ici sont calculés pour les Bilans communaux du SPW Territoire, Logement, Patrimoine, Énergie. Remarque : les bilans communaux impliquent l'usage de données agrégées communalisées, nécessitant la formulation de diverses hypothèses.



## 2. Plans d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat (PAEDC) et Politique locale Energie-climat (POLLEC)

Ci-dessous<sup>60</sup>, l'état d'avancement des plans par commune et le coordinateur supracommunal si existant

Commune	Convention des Maires Engagement 2030	POLLEC 2020	POLLEC 2021	P22		Coordinateur supracommunal
				Phase 1= élaboration du PAEDC	Phase 2= mise en œuvre du PAEDC	
Aubel	oui				P2	Province de Liège
Baelen						
Herve	non	P1			P2	Province de Liège
Limbourg	non	P1			P2	Province de Liège
Olne	non					
Pepinster	oui				P2	Province de Liège
Plombières	oui				P2	Province de Liège
Thimister-Clermont	oui	P1			P2	Province de Liège
Welkenraedt	oui	P2			P2	Province de Liège

Le tableau suivant présente les subsides POLLEC 2020/2021/2022 relatif à l'engagement d'un coordinateur spécifique

Subsides POLLEC									
Commune	Aubel	Baelen	Herve	Limbourg	Olne	Pepinster	Plombières	Thimister-Ci.	Welkenraedt
Appel pollec précédent	-	-	2020	2020	-	-	-	2020	2020
Subside reçu sur POLLEC 2020 ou 2021 (taux de financement = 75%)	-	-	33.600 €	22.400 €	-	-	-	22.400 €	22.400 €
Subside POLLEC 2022 potentiel (taux de financement = 100%)	192.000 €	192.000 €	158.400 €	169.600 €	192.000 €	192.000 €	192.000 €	169.600 €	169.600 €

Tableau 14 : Pollec 2020-2022 par commune<sup>61</sup>

<sup>60</sup> Source : Fichier disponible sur [le site Énergie/Climat du SPW](#) (dernier outil)

<sup>61</sup> Source : Calculateur disponible sur le site Énergie/Climat du SPW

Concernant les subsides POLLEC 2021, dédiés aux investissements et projets<sup>62</sup>, la liste des communes ayant reçu des montants est la suivante

Herve	Eclairage mobilité douce	370 890.40 €
Plombières	Stratégie immobilière	235 200.00 €
Welkenraedt	Chantiers participatifs auto-isolation	60 00.00 €

Concernant les bornes mis en œuvre dans le cadre des plans POLLEC<sup>63</sup>, d'ici juin 2023 seront installées

<b>Commune</b>	<b>Borne vélo</b>	<b>Borne voiture</b>
Pepinster	4	
Plombières	10	1
Thimister-Clermont	6	
Welkenraedt	8	3

---

<sup>62</sup> Source : Liste disponible sur [le site du Ministre Ph. Henry](#)

<sup>63</sup> Source : Service Développement Durable de la Province de Liège